

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

## L'ACTION DE LA PAPAUTE SUR LE MONDE

---

POUS ceux qui s'intéressent au bien-être des peuples, et qui examinent avec soin ce que la Papauté a fait pour eux à tous les âges, ne peuvent manquer à la lumière des faits, de rendre hommage aux Pontifes Romains qui ont toujours fait servir leur parole et leur influence au plus grand avancement spirituel et temporel des nations. L'histoire, comme un témoin impartial, vient rendre témoignage à cette vérité, quand elle nous montre la Papauté instituée par le Christ, envoyée par lui pour sauver du naufrage où allaient être englouties la vérité religieuse et la morale, la société devenue l'esclave d'une poignée de privilégiés.

Dans un temps où le nom chrétien était ce qu'il y avait de plus odieux, et où aux vraies notions de liberté, de justice et de vertu, on substituait celles de la plus humiliante des servitudes, des délits les plus criminels, des vices les plus dégradants, où Néron, Caligula, Tibère, et tant d'autres, réclamaient des honneurs dus au Dieu vivant, en se faisant élever des temples et offrir des sacrifices, n'est-ce pas la voix du Pape qui s'est élevée pour protester contre un régime honteux, — qui n'avait pour base que la cupidité des chefs, — pour proclamer comme on l'a dit, de la manière la plus éclatante l'émancipation et la délivrance des peuples ?...

Nous sommes aux origines de la Papauté.

Pierre arrive à Rome. Que vient-il y faire, ce pêcheur de Galilée, voyageur inconnu ? En a-t-on jamais entendu parler ? Quelles sont donc ses conquêtes, où est donc sa richesse ? Il n'a rien de tout cela ; mais le Maître lui

a dit : « Je te ferai pêcheur d'hommes » : les voilà ses conquêtes ; sa puissance, il la tient de son maître, sa monnaie; elle est à l'effigie du Sauveur et il le prouvera plus loin, quand répondant au boiteux qui lui demande de l'argent il s'écrie : *Argentum et aurum non habeo, in nomine Jesu Nazareth, surge et ambula.*

Le divin Maître avait dit : « Rendez à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui est à Dieu », et voilà le premier des Papes qui se présente à Rome et fonde en face du trône des Césars, la Chaire de Vérité qui fut « le pivot de la rénovation civile et religieuse que le grand apôtre apportait », comme le dit un historien, à la ville maîtresse de l'univers, et qui arracha au front des empereurs les emblèmes de la divinité, faussement portés.

Le travail de cette puissance élevant une civilisation nouvelle, à côté d'un empire ébranlé, ne se fait pas sans efforts.

La papauté entre en lutte avec les Césars, et cette lutte qui vit une longue série d'intrépides Pontifes martyrs tomber à la défense des droits de Dieu et de l'humanité outragée, se termine par une victoire des plus éclatantes.

Le 21 mars 315, l'empereur Constantin, décrétait que « les condamnés aux mines ne devaient plus être marqués au front ». La civilisation inaugurait une ère glorieuse. En 318, il décrétait que « le maître qui volontairement aurait mis à mort un esclave serait coupable d'homicide et poursuivi comme tel ». Vint la suppression des combats des gladiateurs en 325. Grâce à l'héroïque persévérance des Souverains Pontifes, la liberté s'élevait sur les ruines de l'esclavage.

On avait donc fait un grand pas : le christianisme commençait à imprégner les lois ; mais ce travail de régénération sociale se trouvait entravé par un obsta-

cle difficile à surmonter, mais non impossible, parce que la Providence avait suscité à cette époque de transition du paganisme au Christianisme, des Pontifes au génie desquels la cause du droit, de la liberté et de la justice dut de si nobles triomphes.

Il fallait adoucir la dureté du riche, mettre la charité au cœur du prolétaire, définir la sphère d'action de l'Etat, et comme le dit un adversaire de l'Eglise et des Papes (P. Lanfrey), il fallait une doctrine qui rendait une patrie et un Dieu à l'abri du joug de la brutalité ; les Souverains Pontifes furent les inspireurs et les chefs des mouvements qui avaient pour but de substituer à l'esclavage légal, l'émancipation religieuse et civile du genre humain.

\* \* \*

L'action de la Papauté joue un grand rôle à l'époque de l'invasion des barbares. C'est elle qui a sauvé Rome, l'Italie, l'Europe, et tout a fléchi devant les hordes indisciplinées d'un Attila, mais quand le Pape Léon s'avance Attila s'arrête : il est fléchi à son tour. La puissance morale du Souverain Pontife triomphe. Quelles sont donc ses armes ? D'où lui vient donc cette immense popularité ? A la force il a opposé la douceur que soutient la fermeté. Sa charité a embrassé tous les peuples. Point de destruction de Grecs et de gentils quand il s'agit de soulager une misère, à l'exemple du Sauveur. Il devient le médiateur entre le vainqueur et le vaincu. On accourt à son tribunal ; devenue un point de ralliement entre les Etats isolés, la Papauté crée des rapports entre les nations les plus éloignées. Elle a concilié les peuples, elle les protégera maintenant, elle travaillera à leur bonheur en leur donnant une vie sociale, des règles civiles et politiques.

Ses armes sont spirituelles, elle ne connaît ni le fer,

ni le feu, elle les abhorre et elle veut que sous l'étendard de la paix, les peuples puissent marcher dans la voie que la Providence leur a tracée. Créée par Dieu, elle fait l'œuvre de Dieu ; et elle s'en va par le monde ramenant les peuples vers la perfection, en élevant sans cesse leurs œuvres, et leurs aspirations au-dessus de ce qui passe.

Au milieu des bouleversements que subissent les choses humaines, elle apparaît à l'univers comme un phare élevé qui domine les ondes, dont les rayons assurent à ceux qui veulent lever les yeux une direction qui ne trompe point. Sa lumière éclaire les évêchés, les couvents, les missions, les écoles, les bibliothèques, et elle n'épargne rien pour assurer aux lettres, aux sciences et aux arts, leur plein épanouissement.

Ce qui n'a pas empêché nombre de sectaires aux abois de débiter sur la Papauté une foule de mensonges historiques.

Pourquoi n'a-t-on pas laissé le champ libre à l'action bienfaisante de la Papauté ? Pourquoi Philippe-le-Bel, et avec lui les légistes, la Réforme, les révolutions et le libéralisme pour cortège, est-il venu entraver, par des mensonges habiles mais infâmes, l'œuvre de la Papauté ?

Terrible responsabilité qui pèse lourdement sur ceux qui l'ont assumée. Arrachons du cœur des peuples, la religion catholique, s'est-on dit, et nous mettrons ainsi des bornes à la puissance du Pape.

Et cette influence qui a fait tant de bien au monde, on cherche à la détruire.

Le vicaire du Christ est expulsé de l'Etat, il n'est plus le maître incontesté de Rome ; on l'exclut des conférences où sa parole et son action seraient si salutaires, et on se fait, dans certains milieux, un honneur d'avoir rompu avec lui.

On a trompé les peuples en affaiblissant chez eux l'amour de la Papauté, et on a affaibli ainsi ce que nous pourrions appeler l'équilibre du monde.

Partant la société s'est trouvée sans freins. Les dépenses excessives et fantaisistes sont survenues pour combler les abîmes ouverts par la cupidité des chefs ; le peuple s'est vu écrasé par les impôts, et il a cherché à secouer le joug.

Et dans l'ordre social l'anarchie est survenue après le départ de cette unité morale que la religion chrétienne avait établie ; les pouvoirs, pour éviter l'ostracisme des partis et des sectes, ne répondent plus aux plus pressants besoins des peuples ; l'amour du gain et l'intérêt privé, chassent à grand coup la générosité et le dévouement, et ces associations protectrices des classes laborieuses, que les Papes avaient formées, la loi les détruit sans merci.

La Papauté est donc la protection et le guide des nations, et les nations ne sauraient s'en passer.

Quand on a cherché à l'affaiblir et que la révolution inaugurée par Philippe-le-Bel a été exécutée par la maison de Savoie, la société a été bouleversée, les peuples sont tombés dans l'humiliation.

\* \* \*

Mais la Providence qui dispose des hommes et des choses a permis que cette société qu'on cherchait à édifier en dehors de l'influence pontificale, se désagrègeât, tandis que la Papauté, toujours influente, a acquis une importance qui ne le cède en rien à celle des siècles passés. Ce qui a fait dire à ses ennemis même, comme à nombre d'écrivains littéraires, de jurisconsultes et hommes d'état, ce qu'écrivait naguère l'illustre écrivain libéral, Anatole Leroy Beaulieu :

“ L'existence même de la Papauté, constate-t-elle non sans étonnement, sa survivance à tout ce qui paraissait une condition nécessaire de sa durée, a quelque chose de merveilleux qui semble un défi aux lois habituelles de l'histoire. Une royauté spirituelle sans support temporel, au milieu d'une Europe où toute puissance repose sur la gueule des canons d'acier ; une autorité internationale librement consentie par des millions d'hommes à une époque où chaque peuple se montre féroce jaloux de toute tutelle étrangère ; une société enfin avec un gouvernement hiérarchique, où le pouvoir s'est concentré tout entier au sommet dans un temps où toute hiérarchie est en train de disparaître et dans un monde où le pouvoir tend partout à descendre ; tel est le triple paradoxe, paradoxe vivant que nous présente la Rome papale au milieu des nations contemporaines. ”

De ce témoignage et de tant d'autres, il ressort que la révolution tramée par Philippe-le-Bel contre la Papauté et accomplie par la Maison de Savoie, a laissé intacte et pour toujours majestueuse, la Papauté qu'elle voulait détruire, mais qui reste encore comme au temps ancien l'unique espoir des peuples opprimés et de la société bouleversée.

Dans les temps actuels, il s'établit un courant qui porte auprès du Saint-Père les princes et les peuples pour y obtenir le bienfait de son esprit de conciliation et de modération, et le constituer l'arbitre de tous leurs différends. Mais son action ne sera pas complète et efficace tant que la liberté du Souverain Pontife sera entravée et qu'il sera privé de cette latitude que lui assurait l'existence du pouvoir temporel, car l'histoire, cette grande école de l'humanité nous apprend que les peuples étaient prospères, libres et indépendants, lorsque la Papauté était indépendante, libre et glorieuse.

**LETTRE DU SOUVERAIN PONTIFE****A S B le patriarche d'Antioche et aux grecs-melchites**

**C**ERTAINES divergences d'opinions qui s'étaient produites, entre le nouveau patriarche d'Antioche du rite grec-melchite, S. B. Mgr Pierre Gerai-giry et quelques évêques de sa circonscription diocésaine, ayant été heureusement aplanies et la concorde s'étant rétablie parmi eux, le Souverain Pontife Léon XIII, afin de les confirmer dans l'exemple de docilité dont ils ont fait preuve, vient de leur adresser la lettre suivante :

**LEON XIII, PAPE**

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

C'est une chose connue de tous et certaine pour tous, vénérables frères, que, dès le début de Notre pontificat, Nous avons tourné affectueusement Nos regards vers les nations chrétiennes de l'Orient. En outre, dans plusieurs actes que nous avons publiés, surtout dans la Constitution *Orientalium*, Nous avons déclaré et décrété en temps opportun plusieurs choses en vue de resserrer l'union de ces nations avec la chaire de saint Pierre, et aussi de favoriser la réconciliation des dissidents. Nous avons trouvé dans la suite d'autres occasions d'attester Notre bienveillance efficace à l'égard des catholiques orientaux, et rien n'a été plus précieux, plus sacré pour Nous que le devoir d'exciter l'ardeur et la fécondité de la foi chez ceux qui se trouvent en communion avec le Siège apostolique, afin que, par des exemples renouvelés de leurs ancêtres, ils s'efforcent d'atteindre au mérite et à l'excellence de ces derniers.

Parmi toutes les églises orientales, Nous entourons et avons toujours entouré d'une affection singulière l'illustre nation et le patriarcat des Grecs Melchites d'Antioche. En effet, pour n'évoquer ici que de courts souvenirs, vous savez très bien, vénérables frères, que, dès l'année 1882, Nous avons fondé dans la ville de Jérusalem un séminaire pour les Grecs Melchites, et que Nous y avons préposé des Pères Blancs. De plus, Nous faisons élever à Nos frais, au collège Saint-Athanase, à Rome, plusieurs jeunes gens de cette même nation des Grecs-Melchites, afin qu'ils puissent à sa source même la vérité catholique, et qu'ils s'habituent à vénérer, à aimer de près le centre de l'unité, qui a été constitué par la volonté divine dans le Siège apostolique. Enfin, en 1894 comme il résulte de la même constitution *Orientalium*, Nous avons attribué au patriarche grec-melchite la juridiction sur tous les fidèles de même rite qui se trouvent dans les frontières de l'empire ottoman.

Nous constatons volontiers que le religieux concours de votre Ordre a bien répondu à cette paternelle bienveillance que Nous avons montrée envers la nation des Grecs-Melchites, tant par le zèle que vous avez mis, appelés à supporter pour une part le poids de Notre sollicitude, à vous acquitter de votre fonction, que par l'intelligence avec laquelle vous pourvoyez au salut du troupeau confié à vos soins. Mais si la commémoration de toutes ces choses implique l'éloge de votre Ordre, Nous ne pouvons dissimuler toutefois la tristesse que Nous avons ressentie, lorsque Nous avons appris que certaines dissensions légères s'étaient élevées dernièrement entre vous. Avec la faveur et le secours de la grâce de Dieu, Nous avons pu apaiser un tel différend. Plusieurs d'entre vous, en effet, venus à Rome le mois dernier, ont cédé avec une docilité louable à Nos exhorta-

tions, et la paix et la concorde sont revenues immédiatement. Maintenant pour consolider cette entente des esprits, Nous pensons qu'il importe, dans ces présentes Lettres, de déclarer surtout trois choses.

I. — En ce qui concerne les droits, privilèges, charges prérogatives du patriarcat, Nous voulons qu'il n'y en soit rien enlevé et que rien n'en soit diminué ; mais en même temps, Nous prions avec instance Notre vénérable frère le patriarche d'Antioche, d'envirouner de respect et de charité fraternelle, comme il est convenable, les évêques de la même nation « que l'Esprit a établis pour régir l'Eglise de Dieu », se conformant ainsi au précepte du bienheureux Pierre, prince des apôtres : « N'agissez point comme des maîtres parmi les clercs, mais devenez, par votre zèle, la forme même de votre troupeau (1). » C'est ce qu'expriment également les belles paroles de saint Bernard : Que la charité fasse plus que l'autorité. »

II. — Nous avertissons aussi les évêques de la même nation qu'ils doivent hommage et déférence au patriarche loué ci-dessus, et qu'ils doivent lui témoigner la soumission qui lui est due, comme à leur supérieur légitime. Si quelque controverse s'élève entre eux, qu'ils la soumettent tout d'abord au jugement du patriarche. S'il advient que la question ne peut être tranchée, qu'elle soit respectueusement déferée au Siège apostolique.

III. — Pour prévenir les contestations futures en matière de droits, ce sera une chose très efficace que la réunion d'un concile national.

C'est pourquoi, comme Nous vous l'avons recommandé ailleurs, Nous vous le prescrivons aujourd'hui par la présente Lettre : que ce concile soit réuni au plus tôt

---

(1) I Ep., V. 3.

possible, et qu'on y traite des droits du patriarche et des évêques, de l'administration régulière des fidèles, de la discipline du clergé, des ordres monastiques et autres pieuses institutions, de la nécessité des missions, de l'éclat du culte divin, de la liturgie sacrée et autres choses connexes, qui, pour des hommes zélés et prudents, doivent être considérées comme pouvant procurer la plus grande gloire de Dieu et accroître la splendeur de l'Eglise grec-melchite. De même que les autres Eglises orientales ont retiré de cette pratique du concile national un grand profit au point de vue du règlement des affaires et de la discipline ecclésiastique, de même Nous Nous promettons à bon droit, de l'élucidation et de la promulgation des lois écrites, des fruits magnifiques pour votre Eglise.

Maintenant, avant de terminer la présente Lettre, Nous vous exhortons et vous engageons du fond du cœur à faire en sorte que, liés chaque jour de plus en plus étroitement par l'alliance de la charité, « vous vous efforciez avec une entière humilité et une pleine douceur de conserver l'unité de l'esprit dans le lien de la paix ». Nul d'entre vous, en effet, n'ignore combien la concorde des esprits et des cœurs importe au bien de toute l'Eglise et peut aider à la réconciliation des dissidents. C'est pourquoi nous avons, vénérables frères, l'espérance certaine que vous voudrez bien, déférant de bon cœur à ces paternels avertissements, à ces désirs, à ces demandes que nous formulons, détruire dans leur racine les germes des dissensions, combler ainsi Notre joie et vous acquitter de toutes les parties de votre charge si importante en vue de la consommation des saints dans l'édification du corps de Jésus-Christ. Soyez persuadés que Notre intention a été, après mûre délibération, de faire tout ce qui pouvait, à notre connaissance, contribuer au plus grand profit de l'Eglise grec-melchite.

En attendant, dans l'humilité de Notre cœur, Nous prions et supplions Dieu qu'il répande généreusement sur vous l'abondance des dons célestes. Comme gage du divin secours, et comme témoignage de l'ardent amour que Nous vous portons dans le Seigneur, Nous vous accordons très affectueusement, vénérables frères, à vous, à tout votre clergé, et à tous les fidèles laïques grecs-melchites, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome près Saint-Pierre, le 21 juillet de l'année 1900, de Notre Pontificat la vingt-troisième.

LEON XIII, PAPE.

---

## LE COURONNEMENT DE LA STATUE DE SAINT JOSEPH

A Seyssinet

---

**L**E 2 septembre doit avoir lieu, le couronnement de la statue de saint Joseph, dans la chapelle de l'archiconfrérie de Seyssinet (Isère).

Mgr l'évêque de Grenoble adresse à cette occasion une lettre pastorale au clergé et aux fidèles de son diocèse. Nous en détachons ces passages :

“ Il y a vingt-cinq ans que les missionnaires de la congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, réalisant une idée du pieux abbé Claverie, fondaient à Beauvais, à l'ombre du sanctuaire de l'archiconfrérie de Saint-Joseph, confiée à leur zèle, une école

apostolique de jeunes clercs destinée à propager le culte du saint patriarche et à fournir des apôtres aux missions lointaines, et plus particulièrement aux missions de l'Afrique.

“ Cette école avait à peine traversé la phase des commencements difficiles et ardues que connaissent toutes les œuvres de Dieu, lorsqu'une épreuve lui venait du côté où elle pouvait l'attendre le moins, et brusquement mettait en question son avenir.

“ Un établissement religieux d'enseignement secondaire manquait à Beauvais. L'évêque, Mgr Péronne, s'attacha résolument à sa création. Il demanda aux Pères du Saint-Ésprit de s'en charger ; et, les locaux de l'école apostolique lui paraissant offrir tous les avantages désirables pour l'installation du nouveau collège, il pria le P. Emonet, supérieur général de la congrégation, de donner congé à ses jeunes clercs et de leur chercher un autre asile.

“ Mgr Fava les accueillit à bras ouverts et ils allèrent se réfugier à Seyssinet, n'ayant pour toute fortune que leur dévotion à saint Joseph et pour tout espoir du lendemain que leur indestructible confiance en sa protection.

“ Leur confiance n'a pas été trompée.

“ Une confrérie de Saint-Joseph, patron et protecteur de l'Église universelle, la première qui ait été érigée sous ce titre, dans l'Église, depuis le décret pontifical de 1870, fut presque aussitôt instituée dans leur chapelle. Huit ans plus tard (1897), Léon XIII l'élevait à la dignité et au rang d'archiconfrérie et, trois ans après, par un diplôme en date du 23 mai 1900, il daignait

agréger, soumettre et incorporer à l'insigne basilique majeure de Latran l'humble et modeste sanctuaire où elle a son siège.

\* \* \*

Voici le texte du Bref adressé par Notre Saint-Père Léon XIII à l'évêque de Grenoble :

*A notre vénérable Frère Paul-Emile*

ÉVÊQUE DE GRENOBLE

LÉON XIII, PAPE

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

L'époux de la très sainte Mère de Dieu, que Notre prédécesseur a, par un décret solennel, proclamé patron de l'Eglise catholique universelle, est aussi pour Nous l'objet d'une profonde vénération ; et Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir, selon le Seigneur, afin que la piété des fidèles pour son culte devienne chaque jour plus ardente.

C'est pourquoi Notre cher Fils Charles Heitz, prêtre de la congrégation du Saint-Esprit et de l'Immaculé-Cœur de Marie, supérieur de l'Ecole apostolique des clercs de Saint-Joseph et directeur général de l'archiconfrérie de Saint-Joseph, canoniquement érigée au lieu appelé Seyssinet, sur le territoire de votre diocèse de Grenoble, Nous ayant humblement supplié de vouloir bien, à l'approche du vingt-cinquième anniversaire de fondation de la susdite école apostolique — occasion particulièrement favorable — couronner la statue de saint Joseph portant dans ses bras le divin Enfant, laquelle se trouve à Seyssinet, dans la chapelle de l'archiconfrérie

du même saint, où elle est l'objet d'une grande vénération de la part des fidèles ; Nous, connaissant parfaitement le concours et la piété des membres de l'association susmentionnée, et afin que soit rendu par Nous l'honneur dû à celui que Dieu a glorifié en présence des rois, Nous avons de très grand cœur acquiescé à ces vœux.

Ainsi donc, mais seulement en raison de cette solennité, Nous voulons que tous et chacun de ceux qu'intéressent Nos présentes lettres soient relevés et Nous les relevons de toute excommunication, interdit et autres sentences ecclésiastiques, censures et peines de quelque nature qu'elles soient, si par hasard ils en avaient encouru.

Par ces mêmes lettres, vénérable Frère, Nous vous déléguons pour couronner solennellement, en Notre nom et de par Notre autorité, au jour que vous aurez choisi, et dans la forme accoutumée, ladite statue de saint Joseph tenant l'enfant Jésus dans ses bras, laquelle est exposée au culte public des fidèles dans la chapelle ci-dessus indiquée, à Seyssinet, dans votre diocèse de Grenoble.

Mais Nous ordonnons d'observer le mode suivant, à savoir, qu'une couronne soit placée, selon la dignité, et sur la tête du patriarche Joseph et sur celle de l'Enfant Jésus.

Nonobstant les constitutions et ordonnances apostoliques et toutes autres clauses contraires.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 3 juillet 1900, de Notre pontificat la 23e année.

ALOYSI CARD. MACCHI.

---

**LETTRE DU PAPE AU CARDINAL PERRAUD**

---

**S**. le Pape Léon XIII vient d'adresser la lettre suivante au cardinal Perraud, au sujet de son livre sur le P. Gratry :

Notre cher fils,

Salut et Bénédiction apostolique.

Vous Nous avez envoyé le livre dans lequel, avec votre distinction accoutumée, vous avez sagement traité de la vie et des œuvres d'Alphonse Gratry.

Vous vous y montrez plein d'un souvenir reconnaissant envers l'homme auquel vous êtes redevable de vos débuts dans la piété et de la direction imprimée à votre vie. Du même coup, vous avez rendu un grand service aux membres du saint clergé. En effet, si le prêtre dont vous avez célébré la mémoire avec éloquence n'a pas été exempt de tout reproche — ce que vous n'avez pas dissimulé — par son zèle à étendre la gloire de Dieu et le règne des vertus, par sa maîtrise dans les sciences sacrées où il s'est constamment attaché aux doctrines de saint Thomas d'Aquin, il a fait un travail utile aux élèves du sanctuaire et son souvenir leur est encore profitable.

Nous vous félicitons donc d'avoir écrit ce volume et Nous vous remercions de l'exemplaire que vous avez eu la courtoisie de Nous offrir.

En témoignage de Notre bienveillance et comme gage des grâces divines. Nous vous accordons très affectueusement Notre Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 1er août 1900, en la vingt-troisième année de Notre Pontificat.

LEON XIII, PAPE.

---

## L'ETUDE DE LA PHILOSOPHIE (1)

*(Des Annales catholiques)*

**L**OIN d'avoir fait faillite, la science agrandit sans cesse son domaine et réalise tous les jours de nouvelles conquêtes. On comprend donc aisément la fascination qu'elle exerce dans une si large mesure sur l'esprit de nos contemporains en présence des merveilles inouïes qu'elle a réalisées depuis un siècle et de celles plus étonnantes encore qu'elle promet. Il est hors de doute, en effet, que les prodigieuses découvertes dont nous sommes les témoins autorisent toutes les espérances et qu'elles sont probablement le présage des éblouissantes surprises que nous réserve un avenir prochain.

Par malheur, la fascination est si grande qu'au lieu de rendre gloire à Dieu, de l'adorer, de le remercier comme faisaient Copernic, Képler (2) et Newton, beau-

(1) Lettres de S. G. Monseigneur Mignot, archevêque d'Albi, au clergé de son diocèse sur les Etudes ecclésiastiques.

(2) Voici entre autres la prière de Képler après la découverte des lois astronomiques qui portent son nom :

“ Avant de quitter cette table sur laquelle j'ai fait toutes mes recherches, il ne me reste plus qu'à élever mes mains et mes yeux vers le ciel et à adresser mon humble prière à l'auteur de toute lumière : O toi qui, par les lumières sublimes que tu as répandues sur toute la nature, élèves nos désirs jusqu'à la divine lumière de ta grâce, afin que nous soyons un jour transportés dans la lumière éternelle de ta gloire, je te rends grâces, Seigneur et Créateur, de toutes les joies que j'ai éprouvées dans les extases où m'a jeté la contemplation des œuvres de tes mains ! Voilà que j'ai terminé ce livre qui contient le fruit de mes travaux et que j'ai mis à le

coup de gens s'imaginent pouvoir désormais se passer de lui. Chez les uns, c'est orgueil et sottise : orgueil et sottise de tous les Homais, de tous les sous-penseurs qui foisonnent autour de nous. Entendez-les : " Nous n'avons plus besoin de Dieu. Qu'il reste dans son ciel et n'en sorte pas. S'il existe, qu'il ne s'occupe donc pas de nous, de nos affaires, car désormais nous pouvons nous passer de lui."

Chez d'autres, ce n'est pas seulement orgueil, sottise béotienne, c'est un esprit de négation qui semble le résultat empoisonné du mouvement scientifique contemporain. Non seulement on n'a plus besoin de Dieu dans cette école de savants, non seulement on ne le prie plus, on ne compte plus avec lui, mais on nie carrément son existence. " Dieu disent nos faux docteurs, n'est autre chose que l'univers ; Dieu, c'est ce qui est, puisque, par définition, il est l'être absolu. L'être, c'est le monde tel que nous le voyons ; il n'y a pas d'autre

---

composer toute l'intelligence que tu m'as donnée. J'ai proclamé devant les hommes toute la grandeur de tes œuvres, je leur en ai expliqué les témoignages autant que mon esprit m'a permis d'en embrasser l'étendue infinie. J'ai fait tous mes efforts pour m'élever jusqu'à la vérité par les voies de la philosophie, et, s'il m'était arrivé, à moi méprisable vermisseau conçu et nourri dans le péché, de dire quelque chose d'indigne de toi, fais-le-moi connaître afin que je puisse l'effacer. Ne me suis-je pas laissé aller aux séductions de la présomption en présence de la beauté admirable de tes œuvres ? Ne me suis-je pas proposé ma propre renommée parmi les hommes en élevant ce monument qui devait être consacré tout entier à ta gloire ? Oh ! s'il en était ainsi, reçois-moi dans ta clémence et dans ta miséricorde ; accorde-moi cette grâce, que l'œuvre que je viens d'achever soit à jamais impuissante à faire le mal, mais qu'elle contribue à ta gloire et au salut des âmes."

réalité que celle-là. Dieu, qui est tout l'être, s'identifie nécessairement avec le monde ; s'il n'en était pas ainsi, il y aurait donc des réalités en dehors de Dieu, réalités qui seraient en dehors de son action et de sa vie, ce qui est inadmissible."

On saisit le sophisme sur le fait, et, si l'on peut affirmer sans hésitation que la science n'a pas fait faillite expérimentalement, on peut dire qu'elle le ferait doctrinalement le jour où elle se mettrait au service d'esprits faux et passionnés, d'inventeurs de systèmes qui lui font dire ce qu'elle ne dit pas, substituent leurs théories au simple exposé des résultats acquis et décorent leurs conclusions du nom de science.

C'est contre ces théories et autres analogues que proteste énergiquement et à bon droit le Souverain Pontife dans sa Lettre au clergé français :

" C'est par les vaines subtilités de la mauvaise philosophie, *per philosophiam et inanem fallaciam* (Col., II, 8), que l'esprit des fidèles se laisse le plus souvent tromper, et que la pureté de la foi se corrompt parmi les hommes... Nous réprouvons de nouveau ces doctrines qui n'ont de la vraie philosophie que le nom et qui, ébranlant la base même du savoir humain, conduisent logiquement au scepticisme universel et à l'irréligion. Ce nous est une profonde douleur d'apprendre que, depuis quelques années, des catholiques ont cru pouvoir se mettre à la remorque d'une philosophie qui, sous le spécieux prétexte d'affranchir la raison humaine de toute idée préconçue, et de toute illusion, lui dénie le droit de rien affirmer au-delà de ses propres opérations, sacrifiant ainsi à un subjectivisme radical toutes les

certitudes que la métaphysique traditionnelle, consacrée par l'autorité des plus vigoureux esprits, donnait comme nécessaires et inébranlables fondements à la démonstration de l'existence de Dieu, de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme et de la réalité objective du monde extérieur."

## I

Quelques-uns d'entre vous, dont les études spéciales n'ont pas pour objet direct la philosophie, demanderont peut-être à quels systèmes fait allusion le Souverain Pontife en parlant "de ceux qui dénie à la raison le droit de rien affirmer au-delà de ses propres opérations", s'il est des esprits assez extravagants pour tomber dans un pareil scepticisme. Hélas! oui, c'est une des grandes maladies intellectuelles de notre temps: il ne sera pas inutile d'en dire quelques mots avant d'aller plus loin.

En se séparant de l'Eglise, Luther a posé dans le domaine théologique le principe du libre examen, qui a abouti, contre ses prévisions, à la libre négation des dogmes chrétiens. Ce principe ne produisit pas d'abord toutes ses conséquences; les germes d'irréligion qu'il contenait sommeillèrent assez longtemps comme les bourgeons sont endormis l'hiver sous un manteau de neige. On continuait de croire par habitude sans se douter qu'on n'avait plus de vie, comme une locomotive court sur les rails en vertu de la vitesse acquise, alors même que le mécanicien a renversé la vapeur.

Emmanuel Kant fut le Luther de la philosophie. Le protestantisme n'avait pas ébranlé les bases de la certitude rationnelle: il avait respecté le bon sens. Kant posa le premier principe de la négation, ou, si l'on veut, du scepticisme philosophique.

Il serait difficile de donner en quelques lignes à des lecteurs peu habitués aux subtilités germaniques, une idée complète de la doctrine de Kant; nos oreilles françaises ne sont pas façonnées à la terminologie un peu déconcertante du philosophe de Kœnisberg; nous nous embrouillerions vite dans les phénomènes et les noumènes, les jugements généraux, particuliers, affirmatifs, négatifs, indéfinis, catégoriques, hypothétiques, disjonctifs, analytiques, synthétiques, problématiques, apodictiques, etc., etc.; nous nous bornerons à résumer le plus clairement possible les idées principales du philosophe.

D'après lui, il n'y a point de vérité absolue hors de nous; tout se ramène au jugement subjectif de notre raison; nous affirmons les vérités sans pouvoir être certains que la réalité objective répond à nos affirmations. Tout ce qui se présente à notre intelligence porte l'empreinte ineffable du temps et de l'espace; ainsi, un fait est nécessairement passé, présent ou futur, il se passe près ou loin de nous. Mais ces deux termes: temps, espace, ne sont rien en eux-mêmes, ce ne sont pas des êtres réels, subsistant en soi; ce sont de simples relations des objets, des créations de notre esprit, la manière dont nous les envisageons, les formes nécessaires sous lesquelles les conçoit notre intelligence. Le temps, l'espace, les catégories,—on désigne par là les lois de l'intelligence—n'ont qu'une valeur relative sans réalité en dehors de l'esprit qui les conçoit, ou, s'ils en ont une, nous sommes incapables de savoir au juste en quoi elle consiste; ils n'ont pour nous que l'objectivité que leur donne notre intelligence, notre manière de les concevoir. En un mot, nous ne pouvons être certains

que les choses sont *in se* telles que nous les jugeons. Nos jugements pourraient être tout différents si nous avions un autre cerveau, d'autres yeux, d'autres facultés, d'autres sensations que celles que nous possédons; nous jugerions alors tout autrement les choses. Nos connaissances dépendent des facultés départies aux habitants de la terre et nous jugeons tout d'après notre organisation actuelle. C'est donc le monde intérieur qui est la règle, le juge du monde extérieur, et celui-ci se règle sur le monde intérieur, contrairement à ce que l'on avait cru jusqu'à présent.

Dans l'immensité de son naïf orgueil, Kant s'imaginait avoir réalisé en philosophie une révolution analogue à celle de Copernic en astronomie. Oui, mais avec cette différence que Copernic met tout dans l'ordre, subordonne les lois particulières aux lois générales, tandis que Kant confond tout, brouille tout, fait tourner le ciel et la terre autour de son cerveau centre de tout, fait dépendre Dieu, l'immortalité, la liberté de notre jugement personnel.

S'il était permis de sourire en matière si grave, on pourrait tirer du système des conséquences fort singulières que l'auteur n'a pas prévues ou qu'il n'a pas voulu nous dire. Si, par exemple, les choses n'ont pas de valeur absolue en soi, si elles n'ont d'autre réalité certaine que celle que leur donne notre raisonnement, il résulterait que deux et deux, que nous croyons candidement faire quatre, feraient peut-être cinq ou trois et demi dans une autre planète dont les habitants auraient un cerveau différent du nôtre; que les angles d'un triangle certainement égaux à deux droits, ou du moins jugés tels sur notre globe, en font peut-être trois

dans des pays éloignés du nôtre. Ce serait vraiment fort singulier !

Soyons équitables : la morale de Kant est fort belle ; elle n'a que le très grave, l'irréremédiable défaut de manquer totalement de base. On prétend qu'effrayé des conséquences de son livre *la Critique de la raison pure*, il essaya, dans son livre de *la Raison pratique*, de reconstruire ce qu'il avait renversé.

Il reconstruit le ciel avec l'idée du devoir, il affirme que l'infini, Dieu, l'immortalité, sont la conséquence nécessaire de notre conduite sur la terre. Tout en nous, dit-il, tend au bonheur ; le bonheur est à la pratique du bien ce que le savoir est à l'étude des choses sensibles. Or, le rapport nécessaire entre la morale et le bonheur n'ayant pas lieu ici-bas, il faut nécessairement qu'il y ait un autre monde. Dieu et la vie future sont deux croyances qui, d'après des principes immuables, se lient inséparablement aux devoirs que nous impose la raison pure.

Ceci, j'en conviens, est loin d'être déraisonnable ; toutefois, il suivrait de là que la morale ne vient pas de Dieu, mais que Dieu est prouvé par la morale. Dieu ne donne pas à la conscience son impulsion, sa direction, sa sanction ; la conscience existe par elle-même et nous fait connaître la règle absolue du bien. La morale, dans ce système, n'est pas obligatoire parce que Dieu l'impose : elle s'impose toute seule et cette obligation à laquelle nous ne pouvons nous soustraire fait que nous la regardons comme un commandement de Dieu. Et ainsi du reste.

Oui, mais si tout le monde n'a pas la même raison

pure ? Si tout le monde ne juge pas la morale obligatoire au même degré ? Le système est donc une chimère, un château de cartes sur lequel il suffit de souffler pour le renverser.

Les conséquences logiques ne tarderont pas à venir, car il y a toujours quelqu'un pour les mettre en lumière : la certitude s'effondrera sur ses bases fragiles ; le navire chassera sur ses ancrs et ira se briser contre l'écueil du scepticisme. Comme les erreurs s'enchaînent à leur façon aussi logiquement que les vérités, on devine quelles aberrations ont découlé logiquement du système de Kant, et l'on conçoit la profonde douleur et l'indignation de Léon XIII en face de cet effondrement de toute certitude philosophique et religieuse.

Ce n'est pas cependant que tout soit absurde dans la théorie du philosophe allemand, il n'est pas d'erreur qui ne renferme quelque grain de vérité. Il est très vrai que bien des jugements, bien des concepts n'ont de réalité que dans les pensées passagères des hommes. Par exemple, nos anthropomorphismes sur Dieu ne sont que des conceptions humaines qui ne répondent nullement à la réalité des choses, comme chacun le sait. Nos idées et nos jugements dépendent souvent de nos goûts, de notre éducation, du milieu où nous avons été formés. Nous nous engouons pour des choses qui paraîtront ridicules dans un demi-siècle, comme nous paraissent surannées bien des choses qui charmaient nos pères. Tout change. Nous ne sentons pas comme la génération précédente, nous n'avons ses goûts ni en peinture, ni en littérature, ni en musique, ni en critique. Chaque peuple a sa poésie spéciale, que les autres ne goûtent que peu

ou point, tant il est vrai que bien des vérités sont relatives, qu'elles n'ont de vie qu'un moment dans notre esprit et s'évanouissent pour faire place à d'autres qui seront tout aussi éphémères. Souvent, les choses n'ont d'autre beauté que celle que nous leur prêtons et en ce sens nous faisons souvent la beauté de ce que nous aimons. Si le kantisme n'était que cela, il serait irréprochable. Son vice principal est de nier l'objectivité des choses sous prétexte que nous ne les saisissons pas dans leur essence. Mais qui a jamais prétendu que nos jugements fussent adéquats ? Personne, puisque nul ne saurait dire au juste quelle est la nature de la substance, de la causalité, de la matière. Mais s'ensuit-il que nous ne sachions rien parce que nous ne savons pas tout ? L'imperfection de mes connaissances détruit-elle l'objet de ma connaissance ? Nullement. Vous me direz : comment puis-je connaître les choses autrement que par les lois de ma pensée ? Si ces lois étaient différentes de ce qu'elles sont, le monde extérieur ne m'apparaîtrait-il pas tout différent de ce que je le crois ? Donc, je le connais tel qu'il m'apparaît, non tel qu'il est.

Je n'y contredis pas absolument, puisque l'espace, le temps sont choses relatives que Dieu voit autrement que nous ; puisqu'un même objet, vu successivement à l'œil nu, au microscope ou au télescope, paraît avoir des proportions différentes. Toutefois, s'ensuit-il que je ne puisse savoir rien de vrai touchant le monde extérieur sous prétexte que je ne le connais pas d'une façon adéquate ? Ce serait sottise de le prétendre. En effet, les aspects multiples sous lesquels j'étudie un objet, loin de prouver qu'il est hors de ma portée, prouveraient plutôt que j'en ai une certaine connaissance, que je l'atteins

par quelque endroit. Au lieu de dire avec le sophiste grec Protagoras que l'homme est la mesure des choses : *pantón crematón métron anthrōpos*, que le monde n'a d'autre vérité, d'autre réalité que celles que lui confère l'esprit de l'homme—puisque seule l'esprit le connaît et le connaît conformément à ses lois—nè faut-il pas dire bien plutôt : si les choses sont telles, ce n'est ni parce que notre esprit les fait telles, ni parce qu'elles sont moulées, façonnées, mesurées, ajustées suivant le cadre des lois de mon intelligence, mais parce que mes facultés intellectuelles ont été intentionnellement adaptées sinon à leur mesure réelle, tout au moins à celle que Dieu a voulu que nous en eussions. Ce n'est pas notre esprit qui crée la finalité des choses, c'est celle-ci qui s'impose à notre esprit et l'oblige à conclure à l'existence d'une loi.

En d'autres termes, nous ne faisons pas l'objectivité des choses, nous ne tirons pas la vérité de notre fonds, nous ne la créons pas de notre substance comme l'araignée produit son fil de soie ; nous la recevons. L'œil s'ouvre à la lumière, il ne la crée. J'accorde que nous ne savons le tout de rien, mais je nie que nous ne connaissions rien. Nous en savons ce que Dieu a voulu et nos connaissances s'accroissent même en raison de nos découvertes de chaque jour. La nature — se connaît pas, elle ne se connaît et ne s'affirme que dans l'esprit humain. Très bien, mais qui jamais a prétendu qu'elle se connaissait, qu'elle avait conscience d'elle-même ? S'ensuit-il qu'elle n'existe pas, qu'elle n'ait d'autre objectivité que celle que nous lui donnons ?

Il serait intéressant d'exposer tout au long le système de Kant, d'en montrer les conséquences ; mais il faudrait

faire ici un cours de philosophie, ce qui n'entre nullement dans ma pensée. J'ai voulu seulement montrer par un exemple les dangers d'une fausse philosophie signalés par Léon XIII.

Le libre examen de Luther a brisé l'unité doctrinale chez les protestants; le subjectivisme de Kant a jeté la philosophie dans le désarroi le plus complet. La pensée humaine n'est plus seulement morcelée, elle est pulvérisée. Il faudrait en suivre les chutes lamentables à travers les écrits de Hegel, de Taine, de Renan, d'Auguste Comte et des positivistes, des Tyndal et des Huxley, sans parler des autres matérialistes proprement dits. L'examen et la réfutation de ces erreurs m'entraîneraient beaucoup trop loin, d'autant mieux qu'elles ont fait du chemin et revêtu de nouvelles formes depuis vingt ans (1). Nous verrons plus tard s'il y a lieu d'y revenir.

---

(1) Si l'erreur a pris de nouvelles formes, les défenseurs de la vérité ne sont pas restés inactifs. La nouvelle école philosophique a essayé de briser l'enchaînement fatal des lois connu sous le nom de déterminisme comme les astronomes ont brisé les cieux de cristal de l'ancien physique. Pour les philosophes néo-chrétiens, il n'y a pas précisément de lois nécessitantes, ni de causes ou d'effets fatalement nécessaires. A la place de l'axiome initial de Taine, du "théorème qui marche" et se déroule sans qu'on puisse y discerner le moindre indice de liberté morale, il y a l'action libre et incessamment créatrice de Dieu. Ce que nous appelons la conservation n'est que la création continuée. Le concours n'est pas seulement l'action permanente et nécessaire de Dieu conservant l'être créé dans l'existence, mais une action créatrice permanente. Cette théorie n'est pas aussi extraordinaire qu'elle le semble au premier abord, elle n'est que l'explication philosophique de l'idée de Providence spéciale dont nul catholique ne doute. Au lieu d'aboutir

Pour le moment, et afin de mieux entrer dans la pensée de Léon XIII, voyons comment la philosophie est la base de l'enseignement de la théologie ; nous nous demanderons ensuite quelle philosophie il faut apprendre, puis nous signalerons les dangers qu'il faut éviter dans cette étude.

## II

Ne faisant pas un cours de philosophie, nous n'avons pas à choisir entre les définitions que l'on en a données. Naturellement, elles sont différentes suivant le but que l'on poursuit, le point de vue d'où on l'envisage. Son domaine est si vaste, qu'il faut nécessairement limiter le champ de notre vision sous peine de tout brouiller. Nous la considérons ici comme la science des lois de la raison, de la volonté et de la causalité. Elle est la science des choses de l'esprit en opposition avec la science des lois physiques de la nature. Elle est, au fond, la raison elle-même cherchant à prendre conscience et possession de soi. Son domaine est tout ce qu'atteint la pensée.

Nous constatons ensemble, dans une précédente Lettre, que la science proprement dite, celle qui caractérise spécialement les sciences exactes et l'étude des lois de la nature, a beau paraître la grande puissance du

---

au déterminisme et à la négation de la liberté, on échappe au fatalisme puisque l'on place la liberté à la base de la métaphysique. Nous savons toutes les objections que l'on peut faire à cette théorie, mais elle n'a rien qui puisse effaroucher ceux qui croient avec raison à une action réelle, incessante, efficace de la Providence, à une action non seulement conservatrice mais incessamment créatrice de Celui *in quo vivimus, movemur et sumus*.

jour, fasciner notre génération et devenir la grande idole, il y a quelque chose de plus grand qu'elle en ce monde, c'est la pensée, l'idée si on l'aime mieux, parce que seule elle explique la nature et en donne le vrai sens. On a défini la théologie : *Rerum divinarum scientia per discursum seu ratiocinationem acquisita* ; ne pourrait-on pas définir la philosophie : la science des choses naturelles acquise par la raison ? La nature est un tout obscur et complexe dont il s'agit d'éclaircir le mystère. C'est un mélange confus de bien et de mal, d'intelligence et de hasard, de prévoyance et de fatalité. On constate en l'étudiant de près qu'elle n'a ni charité, ni bienveillance, qu'elle ne connaît que la loi du plus fort auquel le plus faible est fatalement sacrifié. " L'humanité, dit Caro, guidée par d'admirables instincts, travaille au rebours de la nature ; elle n'exclut pas du droit de vivre les faibles et les déshérités ; au contraire, elle les respecte, elle les accueille, elle les aime ; à la justice elle ajoute la charité : elle n'imité pas la nature, elle la réforme."

C'est ce conflit, ces antinomies, ces énigmes, les raisons de ces choses que la philosophie a charge de connaître et d'expliquer.

A l'origine, elle renfermait tout l'ensemble de nos connaissances, les mathématiques, l'astronomie, les sciences naturelles et le reste. C'était justice, puisqu'elle n'est que la raison cherchant à prendre conscience de toutes ses richesses. Toutefois, à mesure que s'étendit le cercle de nos connaissances, il fallut bien isoler celles-ci pour les étudier à part, dégager les lois proprement dites qui sont communes à toutes les sciences de la masse des faits et des détails sous lesquels auraient plié les

plus robustes intelligences, montrer qu'à côté des lois immuables du monde physique, il y en a d'autres non moins stables que les premières dans le monde de l'esprit; que, de même qu'il y a une pesanteur, une attraction, des forces agissantes, des causes et des effets, il y a, plus encore que tout cela, la grande raison des choses qui se cache derrière et *au delà* du monde physique. Il y a, dans ce monde métaphysique, celui qu'on ne voit pas, Dieu, la pensée, la volonté directrice, la liberté. En voyant tomber une pierre, je devine une loi, je découvre que la vitesse de la chute est partout et toujours dans des proportions constantes établies par le calcul; j'en conclus naturellement que derrière cette loi il y a une intelligence directrice qui a présidé au calcul et le maintient dans sa fixité. Les savants auraient le droit de chercher les lois, d'en déterminer le mode d'action, de constater qu'elles se meuvent d'après des règles constantes, et je n'aurais pas le droit de crier: Quoi! vous restez en admiration devant l'exactitude de vos solutions, et moi je n'aurais pas le droit de tomber à genoux devant l'intelligence qui a présidé à ces problèmes! Vous constatez, avec un enthousiasme justifié, d'ailleurs, que tout se tient, cadre et s'enchaîne, et je n'aurais pas le devoir d'adorer celui qui a tout fait *in numero, pondere et mensura!*

L'étude de la cause première, de la raison des choses, de l'être, des causes secondaires, des principes communs à toutes les sciences s'est appelée *métaphysique*. A côté de la science des idées proprement dites, se place celle des facultés humaines qui s'appelle la *psychologie*; celle des lois de l'esprit s'appelle la *logique*, celle des règles de nos actes libres, la *morale* ou l'*éthique*. (A. suivre.)

---

## A PROPOS DE LA MORT DU ROI HUMBERT

 N écrivait de Rome, le 6 août, à l'Univers :

Les journaux libéraux, après l'abominable crime de Monza, se sont mis à l'œuvre pour répandre l'opinion, que le Saint Père aurait fait parvenir ses condoléances à la maison royale de Savoie, et aurait manifesté de plusieurs façons la douleur qu'il ressentait de l'assassinat du roi Humbert.

Naturellement, vous le pensez bien tout cela n'est que tactique habituelle du libéralisme italien et international. Par là, on cherche à exciter, d'après l'exemple supposé de Sa Sainteté, les évêques et les catholiques à surabonder en manifestations de deuil et de sympathie. D'autre part on voudrait ainsi tromper les catholiques italiens sur les rapports entre le Vatican et la maison de Savoie, tandis qu'on voudrait faire croire à l'étranger que le Saint-Père se serait laissé entraîner par les sentiments de son cœur, bien qu'il s'agit d'un souverain excommunié.

Or, je puis vous assurer, de la manière la plus catégorique, que ces manifestations de condoléance, attribuées au Saint-Père, non seulement n'ont pas eu lieu, mais que même il n'en pouvait pas être question, puisque entre le Saint-Siège et le Quirinal il n'y a aucune relation.

C'est pour la même raison que ni à la mort de Victor Emmanuel II le Vatican ne fit parvenir de condoléances au Quirinal, ni l'année passée, pendant la maladie du Saint-Père, la maison de Savoie ne fit connaître au Saint-Siège qu'elle participait aux justes préoccupations du monde catholique tout entier, ou bien au vif intérêt que les plus hauts personnages de n'importe quelle confession prenaient alors à la santé de Léon XIII.

D'ailleurs, on n'a qu'à se rappeler qu'en 1888, pendant le jubilé sacerdotal de Sa Sainteté, le prince Torlonia, syndic de Rome, fut destitué de sa charge, parce qu'il avait cru de son devoir de faire alors une visite au cardinal-vicaire de Rome et de lui déclarer que la municipalité de Rome, où il y a aussi un grand nombre de catholiques, s'associait à la joie commune des fidèles.

De ces faits résulte clairement quelles sont les dispositions du Quirinal et de son gouvernement vis-à-vis du Vatican.

Quand à l'assassinat du roi Humbert, il faut observer aussi que de ce malheur, par lequel est frappée maintenant la maison de Savoie, le Saint-Père n'a reçu aucune communication. De cela nous sommes sûr. Comment donc serait-il possible que le Saint-Père eût témoigné ses condoléances ?

Il est bien certain que Léon XIII, dans la noblesse de son cœur, a appris avec horreur et indignation la nouvelle de la mort cruelle, qui vient de frapper le roi Humbert par la main d'un assassin, et que Sa Sainteté a imploré pour l'auguste défunt la miséricorde divine.

Mais de cela ne résulte point ce que la presse libérale a voulu faire croire à tout le monde catholique, comme s'il existait des relations quelconques entre le Vatican et le Quirinal.

Au contraire, ce qui se passe et les manœuvres que nous signalons démontrent, une fois de plus, quelle est la condition fautive et indigne, dans laquelle on voudrait mettre à Rome le suprême Chef de l'Eglise.

Nous avons voulu signaler tout cela clairement aux catholiques, afin qu'ils tiennent ouverts les yeux sur la triste réalité des choses.

---

## EN CHINE

---

**L**ES événements douloureux dont la Chine est actuellement le théâtre préoccupe sérieusement un grand nombre d'esprits élevés qui étudient naturellement les causes d'une insurrection dont les résultats pourraient bien être la destruction d'un grand nombre de missions et d'établissements chrétiens. Un religieux missionnaire en Chine, le P. Emmanuel de Becquevort, a fait connaître sa pensée sur le sujet. Nous résumons ici les observations que les *Etudes religieuses* ont donné récemment.

Parmi les causes de la révolte, il faut mettre en premier lieu, la haine de l'étranger, haine qui ne se justifie point mais s'explique. Séparée de toute façon de l'autre partie du monde pendant des siècles, la race jaune, isolée, repliée sur elle-même, repousse tout ce qui n'est pas d'elle. L'homme d'Occident est l'ennemi séculaire. Le gouvernement encourageait, excitait ces dispositions hostiles dans lesquelles il voyait l'arme la meilleure pour repousser l'invasion dont la menace l'Europe et l'Amérique.

A la suite d'une confiscation opérée par Guillaume pour punir le meurtre de deux missionnaires catholiques, les sociétés secrètes jetaient le masque et publiaient ouvertement le double but qu'elles disaient poursuivre : la destruction des religions étrangères, la défense de la dynastie. Sur le premier point les chrétiens n'ont aucune illusion à se faire sur le sort qui les attend, si la révolution est victorieuse, sur le second le gouvernement se trompe en croyant à des dispositions bienveillantes pour lui-même : les alliés d'aujourd'hui, demain seront des ennemis. Du reste, contrainte de sévir

pour répondre aux réclamations des puissances étrangères, la cour de Pékin, fidèle en cela à ses traditions de complicité, trouvait le moyen de punir et de récompenser tout ensemble. Les derniers règnes ont mis dans un relief nouveau le mélange d'astuce, de mauvaise foi, de faiblesse, de rancune, de cruauté et d'orgueil qui caractérise la politique chinoise. On ne peut donc le nier, on est en présence d'une conspiration de toute une race à repousser l'élément extérieur. L'insurrection a aussi une cause économique.

La population de la Chine est d'une extrême densité ; la misère noire est le partage du grand nombre. Les petites industries suffisent à peine à donner du travail et ces industries elles-mêmes se sont vues menacées par des projets d'utilité générale et qui n'ont pu être accomplies que sous la pression énergique des puissances Occidentales.

C'est ainsi qu'aujourd'hui la locomotive traverse une région, où les germes de révolte lèvent de toutes parts.

Il y eut des troubles considérables, dans le Chang-ton, vers 1880, parcequ'une mission se fondait dans la ville de Confucius. On vit ensuite se former les premières bandes de brigands : ils s'appelaient à ce moment Grands-Couteaux, ou Grands Sabres, et devaient bientôt acquérir une funeste célébrité sous le nom de « Boxeurs ». Cette secte est une branche du « Nénuphar Blanc » société secrète fort répandue en Chine. Les Boxeurs forment une armée dont les soldats en nombre inconnu sont fanatisés et maintenus dans une obéissance quelconque, par des promesses ridicules. Pékin se prit à espérer que les Boxeurs les délivreraient du danger et du cauchemar étranger : la cour impériale avait à venger tant d'injures contre l'Angleterre, la France, le Japon, etc. On ne saurait donc être surpris qu'il existe une sorte

de connivence secrète entre elle et les révolutionnaires.

Il est une autre cause saisissant jusqu'à l'intime l'organisme chinois : l'extension des missions et l'organisation catholique de la Chine basées sur les délimitations civiles, créaient une situation nouvelle. Les catholiques n'étaient point les seuls ; les protestants les suivaient, et grâce à leurs ressources pécuniaires, sur certains points les dépassaient.

Mais la vie et les manières des chrétiens, si différentes de celles des Chinois irritaient ceux-ci et bien souvent les émeutes, tournèrent en des persécutions locales, il est vrai, mais se répétant souvent et en bien des endroits.

Ajoutons encore une autre cause d'une importance non moins égale et que le missionnaire appelle « l'évolution de la Chine vers l'Occident ». La civilisation moderne l'attire et la repousse tout ensemble ; mais qu'elle l'aime ou la déteste, elle se sent pénétrée par elle et ne se résout ni à lui ouvrir ni à lui fermer ses portes. Des deux côtés, les difficultés sont énormes ; la politique chinoise les assemble toutes en ne prenant aucune résolution ou en prenant des résolutions successives contraires. Toujours la duplicité. Les exemples abondent : traités de commerce entravés par les douanes provinciales, décrets de l'empereur prescrivant l'ouverture d'écoles où seront enseignées les sciences de l'Occident, et décrets de l'impératrice fermant ces mêmes écoles, concessions par la cour d'une ligne de chemin de fer et opposition par les mandarins à la vente des terrains du tracé. Rescrits du ministère des affaires étrangères donnant gain de cause à un diplomate qui bientôt voit ce même jugement annulé par un autre rescrit. C'est pitié de voir l'immense empire se dissoudre lui-même dans ses agissements confus et ses mesures incertaines.

Dans la terrible partie qui s'engage, les événements

ont mis tous les atouts dans les mains des Boxeurs, et ils seront les maîtres absolus, si les puissances alliées ne les arrêtent et les dispersent. Le gouvernement impérial est impuissant ou complice. Du reste, à supposer que les armées chinoises réunies autour de la capitale, aient pour objectif de combattre la rébellion, la victoire de quelque côté qu'elle se trouve, sera également redoutable pour les missions.

L'Europe elle-même devra s'accuser la première : c'est d'elle que ses ennemis ont reçu leurs fusils, leurs canons et tout leur outillage : C'est d'elle que sont venus les ingénieurs qui ont préparé la défense et les instructions qui ont formé les troupes.

Voici ce qu'écrivait un missionnaire : « Depuis trente ans que notre mission avait joui d'une tranquillité ininterrompue ; nous voyagions librement dans le pays, bâtissions de grandes églises qui attireraient l'attention sur le christianisme ; nous paraissions avoir acquis définitivement droit de cité en Chine, nos chrétiens habitués à cette pleine liberté, se croyaient sous notre protection, à l'abri de toute vexation de la part des païens : et voilà que soudain des cris de morts sont proférés partout contre les diables de l'Occident et contre leurs esclaves ; nos propriétés et celles de nos chrétiens sont considérées comme des proies dont chacun peut s'arroger impunément une part ; nos chrétiens sont obligés de fuir chez leurs parents païens, qui souvent n'osent pas ou ne veulent pas leur donner un abri ; les missionnaires sont certains de se réfugier dans les villes et de se faire garder par les mandarins.

Voilà ce qui s'est passé, et qui peut se passer encore demain, si l'envie reprend aux Boxeurs de recommencer leurs sauvageries de l'an dernier.

Et plus loin :

« Quelle triste vie depuis six mois : Mais aussi quelle joie intense de se trouver nuit et jour comme *sensiblement* dans les bras de la divine Providence ! Nous ne pouvons en toute réalité être sûrs du lendemain.

La joie règne quand même, et tous nos Pères travaillent au milieu des coups, comme au temps de la paix, et c'est là ma consolation et ma joie. »

---

## LA CORSE

---

**L**A Corse compte actuellement 272,000 habitants, répartis en 364 communes et 420 paroisses. C'est un des diocèses les plus importants de la France. L'évêque actuel est Mgr Ls Olivieri, sacré à Paris le 18 février 1900. Le clergé séculier compte 590 prêtres résidents dans le diocèse et 78 en dehors. Il y a trois séminaires, deux petits et un grand : celui-ci est à Ajaccio et est dirigé par les Oblats de Marie Immaculée.

Les petits séminaires sont l'un dans cette même ville d'Ajaccio, et l'autre à Corte, au centre de l'île. Le clergé régulier comprend les franciscains, les capucins, les dominicains, les jésuites, les oblats et les frères des Ecoles chrétiennes. Il y a un grand nombre de communautés de femmes, dont la majeure partie se consacre à l'enseignement. La Corse est remarquable par son esprit chrétien et son attachement à l'Eglise romaine.

Le christianisme y fut apporté de Rome et propagé par le sang des martyrs durant la persécution de Dioclétien et Maximin. Les Souverains-Pontifes ont été de tout temps les protecteurs de la Corse.

En 595, Saint-Liguori le Grand écrit à l'empereur de Constantinople pour lui recommander les malheureux habitants de ce pays. En 755, Pepin chasse les Lombards et fait don de la Corse aux Souverains-Pontifes.

Il y eut en Corse à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle un gouvernement papal ainsi qu'il appert des documents les plus authentiques. Après la mort de Charlemagne, les Sarrasins dévastent la Corse, détruisent les villes et ses forteresses et contraignent les habitants à émigrer. Ceux-ci trouvent un asile à Rome, où ils sont accueillis par Léon IV. En 1017, Benoit VIII, aidé des Pisans et des Génois, chasse les Sarrasins de la Corse et de la Sardaigne, et l'année suivante la Corse est donnée en fief aux marquis de Massa, Guillaume et Hugo Malespina. La comtesse Matilde cède elle-même ses droits en qualité de souveraine de la Toscane, et en 1077 Grégoire VII, ratifiant les droits antiques du Saint-Siège sur la Corse déclare coupable de sacrilège ceux qui y attenteraient et envoie Landolphe, évêque de Pise pour en prendre possession, *ex parte Sancti Petri*.

La Corse fut le bras droit de Grégoire VII, dans sa lutte contre l'empereur Henri IV, l'anti-pape Clément. Gélase II leur fut redevable de sa libération à Saint-Praxède, des mains des Fangipani, révoltés contre lui (1108). En 1091 l'île est donnée en fief par Urbain II à l'évêque de Pise, D'Aiberto, dont le siège fut élevé au rang d'archevêché avec les cinq évêchés de la Corse comme suffragants. Plus tard, Calixte II enleva aux archevêques de Pise, le privilège de consacrer les évêques corses, en le réservant au Pape (1121). Puis Innocent II en 1133, divisa les évêchés de Corse en deux catégories, laissant une moitié suffragant de Pise, savoir ceux d'Ajaccio, Sagona, l'autre sous la dépendance du nouvel archevêché de Gênes, créé à cette occasion, savoir, ceux de Mariana, de Nedho et d'Accia.

A la suite des persécutions qu'il fit souffrir aux papes Grégoire VII et Innocent IV, les Pisans perdirent leur prestige auprès des Corses, dont les chefs adhérèrent

spontanément au gouvernement de Gênes en 1284. Boniface VIII, en 1299, fit don de la Corse au roi d'Aragon, ce qui n'empêcha point les Génois de se faire céder par les Pisans la pleine souveraineté de l'île, trois ans plus tard, ni les Corses, de reconnaître la suzeraineté de Gênes, à laquelle ils promirent un tribut (1347). A la suite de divers événements fâcheux et de guerres intérieures, la Corse tombe dans l'anarchie et devient la proie des tyranneaux (1420). Le roi d'Aragon portait le titre de roi de Corse et de Sardaigne et autres lieux, mais Eugène IV combat les Aragonais, et entreprend une expédition pour empêcher leur débarquement dans l'île. En 1553, eut lieu la cession formelle et juridique de la Corse en fief, non à la république de Gênes, mais à l'office de San Giorgio, société de capitalistes génois, qui dirigeaient les villes aussi bien que les affaires avec une grande habileté et un succès non moins grand. La première pensée de l'Office fut de s'assurer le consentement du Pape qui accorda l'investiture à la condition du paiement annuel du cens accoutumé, et d'une aumône à déterminer par l'office lui-même en faveur de l'administration de Saint-Pierre de Rome. En 1559, la république de Gênes, rentra en possession de la souveraineté et du gouvernement immédiat de la Corse, mais le haut domaine des papes ne cessa qu'avec la suppression de la lecture de la bulle *In Cœna Domini*, ce qui se produisit en 1773, c'est-à-dire quatre ans après l'annexion de la Corse à la France.

Ces notes sont extraites d'un article très élaboré publié dans le *Cosmos Catholicus*, sous la signature d'André Ferrato, avec ce titre : « La Corse et le Saint-Siège. »

---

**LEON XIII****Et la cause du V. P. de la Colombière**

**L**ES frères du V. P. de La Colombière et les nombreux fidèles qui désirent sa béatification apprendront avec joie le nouveau gage d'espérance et de sympathie que le Souverain-Pontife vient de donner à la cause de celui qu'il appelle *le glorieux apôtre du Sacré-Cœur*.

Le 24 juillet, tandis qu'une Congrégation préparatoire examinait à Rome l'héroïcité des vertus du vénérable, de nombreux pèlerins se pressaient à Paray-le-Monial autour de son tombeau. Le directeur du pèlerinage, le Révérend Père Coubé, envoya au Souverain Pontife l'adresse suivante :

Très Saint Père,

En ce jour où se tient la Congrégation préparatoire sur l'héroïcité des vertus du V. P. de La Colombière, des pèlerins de toutes les parties de la France, réunis auprès du tombeau du glorieux apôtre du Sacré-Cœur, offrent à Votre Sainteté leurs respectueux hommages, lui demandent sa bénédiction et la supplient très humblement de hâter l'heure de la béatification du serviteur de Dieu.

S. COUBÉ, S. J.

Le saint Père a bien voulu répondre par son secrétaire, Mgr Angeli, la dépêche suivante. Arrivée trop tard pour qu'on ait pu en donner lecture aux pèlerins, elle n'en sera pas moins pour eux une immense consolation, puisqu'elle leur apporte, outre la bénédiction du Pape, un témoignage de son intérêt et de ses vœux pour la cause du P. de la Colombière :

Rome, le 24 juillet.

Sa Sainteté a daigné accueillir avec satisfaction les hommages et les vœux partagés par Elle-même des pèlerins réunis aujourd'hui, au tombeau du glorieux apôtre du Sacré-Cœur, et leur envoie bénédiction sollicitée.

ANGELI.

### LA SAINT-JOACHIM

**D**ARMI les nombreux et affectueux témoignages de la reconnaissance émue que les catholiques italiens offrent au Saint-Père, en réponse à la sollicitude toute paternelle de Sa Sainteté, signalons leur empressement à célébrer la fête de son céleste patron saint Joachim. A celui qui fut le chef de toute la sainte famille ils demandent la conservation et la prospérité du chef vénéré de l'Eglise universelle.

C'est de cette pensée filiale que s'inspire notamment l'appel adressé aux fidèles de Rome par la fédération Pie des sociétés catholiques. Celle-ci invite les Romains à venir nombreux aux Prati di Castello, dans l'église de Saint-Joachim, confiée par Sa Sainteté Léon XIII aux Pères Rédemptoristes.

Un triduum solennel y est célébré; l'affluence des fidèles y est considérable.

De ferventes prières y sont récitées, pour obtenir de la bonté divine, par l'intercession du céleste patron de Léon XIII, que la précieuse existence du chef visible de l'Eglise soit conservée longtemps encore; on y prie également, et avec ferveur, selon l'appel de la Federazione Piana, pour que « son cœur soit consolé des amertumes de la lutte injustement dirigée contre la religion,

---

gloire principale de la patrie et le plus puissant rempart contre tout péril social. »

Cette solennité de la Saint-Joachim a été célébrée dernièrement, en grande pompe, à l'église titulaire, où S. Em. le cardinal Cretoni a dit la messe de communion.

Mgr Gennari a chanté la grand'messe, Mgr Ceppetelli S. Em. le cardinal Parocchi a officié au *Te Deum* et à la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Le Souverain Pontife a tenu, dans la Bibliothèque, une réunion, à laquelle assistaient une vingtaine de cardinaux, les représentants du patriciat romain, les dignitaires de la Cour pontificale et les délégués des associations catholiques.

Le Saint-Père déclara d'abord qu'il était heureux de célébrer pour la quatre-vingt onzième fois la fête de son saint patron et de recevoir les témoignages affectueux de ses fils.

Puis, prenant le ton des conversations familières, Sa Sainteté Léon XIII interrogea les cardinaux au sujet des prochains pèlerinages de l'Année sainte et de plusieurs fêtes religieuses récemment célébrées à Rome, exprimant le regret que les circonstances ne permissent pas de grandes manifestations religieuses.

Auparavant, le Saint-Père avait reçu les félicitations de la nombreuse députation de Carpineto, avec laquelle il s'était longuement entretenu.

Sa Sainteté Léon XIII était en santé parfaite et, malgré la longueur de la réception, nullement fatiguée.

Le Souverain Pontife, à l'occasion de sa fête, a reçu de toutes les parties du monde catholique, un très grand nombre de télégrammes.

---

## SODALITUM FRANCISCALE

### SUB TITULO VIRGINIS PERDOLENTIS

Et Pium Opus a Suffragio pro Sacerdotibus vita Functis

Excellentissime Domine,

**N**IC Neapolis in Campania quindecim ante annis magnum pietatis opus est institutum, quo Sacerdotum vitafunctorum animae quemcumque Ecclesiasticae Hierarchiae gradum viventes obtinuerint, maxime juvantur, id est solemnibus illorum anniversaria commemoratio, quæ fit in Cathedrali Ecclesia, utroque Clero, civitatis Magistratibus, et omnium civium ordinibus intervenientibus.

Hoc opus expiatorium sub Archiepiscopi Neap. auspiciis initum, et Metropolitanæ Capituli fidei ac tutelæ commendatum, cui Leo XIII P. M. terdecies benedixit, per annos quatuordecim Archidioecesis Neapolitanæ fines nunquam excessit. Anno vero proxime superiore S. Odilonis Cluniacensis invocato patrocinio, ut opus incrementum acciperet, brevi tota Italia est diffusum et propagatum, nostræque Sodalitati amplius DC Sacerdotes, LXX Archiepiscopi et Episcopi, ac IV Cardinales nomen dedere, suamque fidem obligantes se semel in anno pro Sacerdotibus vita functis gratuitam missam celebraturos, totumque defunctorum Officium recitaturos promiserunt. Hoc interim anno piæ Sodalitatis subscriptus Praeses solos Europæ, proximo autem omnes terrarum Orbis Episcopos per litteras orare statuit, ut huic operi

ex quo tanta utilitas ad Sacerdotum mortuorum animas omni ope destitutas sit perventura, lubentes faveant duabus his maxime rationibus :

I. Solemni anniversario funere in propria Cathedrali Ecclesia celebrando, præsentè Clero et populo :

II. A Sancta Sede petendo, ut diem pro solemni faci-enda totius Terrarum Orbis Sacerdotum defunctorum commemoratione, uti quotannis omnium fit fidelium, concedat ac statuatur aliquando.

Quae autem postulantem movent, hæc sunt :

I. Jesu Christi verba, quibus in Calicis Consecratione utimur : Qui pro vobis et pro multis effundetur : e quibus facile intelligitur humani generis Salvatorem prius ac libentius pro Sacerdotibus sanguinem suum effundere eosque a cæteris Christifidelibus distinguere :

II. Ipsius Ecclesiae sacra liturgia, quae in quotidiana defunctorum Missa diversis orationibus Sacerdotes a Christifidelibus distinguit :

III. Sacerdotalis dignitas, quae distincta hac commemoratione magis et intelligeretur, et augetur :

IV. Suffragiorum penuria ob divenditas ab impiis Ecclesiae possessiones.

His omnibus inspectis, Excellentissime Domine, Tuæ perspectae caritati hoc magnum pietatis opus se ipsum commendat, et nemo profecto erit, qui non videat, quantae utilitati, vita functis Sacerdotibus sit futurum.

Quod si Sancta Sedes hunc unicum diem pro dicta commemoratione nondum concedendum statuendumque

existimaret, semper tamen anniversarium funus in omnibus Dioecibus pro defunctis Sacerdotibus fieret, et quam plurima quotannis suffragia in Purgatorium Carcerem descenderent.

Deus O. M., dolorosa Virgine, ac s. O. Dilone intercedentibus, Tibi, Excellentissime Domine, in animun inducat, ut huic operi duabus illis, quas supra memoravi, rationibus libenter faveas, mihique ad Tuos pedes provoluto primo quoque tempore exoptatissimum des responsum Te postpenso animo postulata facturum.

Neapoli Id. Julii MCM.

Excèllentiae Tuae addictissimus

SAC. VINCENTIUS PELLICCIA

---

## QUESTION D'HISTOIRE

---

**EST-IL** vrai que les seigneurs, les lettrés et les hommes du haut commerce quittèrent le Canada lors de la cession ?

Telle est la question que se pose l'Honorable juge Baby dans une brochure qu'il vient de publier et dans laquelle appuyé sur les documents les plus sérieux, il arrive à infirmer, sinon détruire, l'opinion reçue communément : Que lors de la cession du Canada, le pays a été à peu près complètement déserté par les classes élevées, instruites.

D'abord, il faut dire que presque tous nos compatriotes qui se trouvaient alors en France revinrent au Canada

pour vivre côte à côte avec leurs nouveaux compatriotes. On vit même revenir plusieurs officiers canadiens qui avaient été attachés à l'armée régulière française. Les troupes régulières et les principaux fonctionnaires de la colonie furent embarqués sur les vaisseaux du roi d'Angleterre et conduits en France, mais là se borne à peu près cette émigration toute naturelle. Très peu de familles canadiennes les suivirent. Parmi ceux qui restèrent on compte d'une manière certaine cent trente seigneurs, cent gentilshommes et bourgeois, cent vingt-cinq négociants marquants, vingt-cinq jurisconsultes et hommes de loi, vingt-cinq à trente médecins chirurgiens, des notaires presque en nombre égal.

N'est-ce pas plus que suffisant pour faire face aux besoins politiques, intellectuels et autres de la population de Québec, de Montréal et de Trois-Rivières ; populations qui étaient respectivement de 6700, de 4000 et de 1500 âmes. Suffisant aussi pour contrebalancer les départs sans importance signalés par ailleurs. Ce fait que le plus grand nombre des citoyens influents sont restés au Canada est rendu encore plus patent par ce qui se passa lors des guerres contre les Américains. On voit ranger sous le drapeau britannique les membres les plus distingués de la plus haute noblesse du haut négoce. Il apparaît aussi que cette noblesse après la cession continua d'être aimée, respectée des censitaires qui lui donnaient toute leur confiance. Aussi trouve-t-on les noms d'un grand nombre de ces nobles parmi les élus du premier parlement qui suivit l'octroi de la constitution en 1791. C'était un témoignage de reconnaissance publique. L'Honorable juge conclut en disant : Il n'entre pas dans notre cadre d'étudier si les

autres classes canadiennes ont failli à la tâche qui leur incombait au moment si critique de la cession. Nous n'avons voulu faire voir qu'une chose ; c'est qu'elles n'ont pas émigré. Mais ce que nous pouvons ajouter avec justice c'est qu'elles ont contribué énormément à la prospérité du pays en aidant avec une entente parfaite, le clergé à faire accepter sans aucune secousse le nouveau régime. Puis toutes les fois que les événements mettaient au péril la chose publique, les classes élevées et instruites du Canada étaient les premières à répondre à l'appel, si toutefois elles l'entendaient, pour remplir leur devoir envers leur pays et leurs compatriotes. Nous devons savoir gré à l'Honorable juge d'avoir ainsi rétabli la vérité historique sur un point qui intéresse vraiment notre fierté nationale.

---

## LA LANGUE FRANÇAISE

---

DANS la *Revue bleue* du 14 juillet, M. Pierre Foncin étudiant l'influence de la langue française à travers le monde, a rendu à un missionnaire français cet hommage des plus catégoriques :

Au Maroc, en Tripolitaine notre langue est plutôt en progrès. En Perse elle est toujours en honneur à la cour du Shah et dans la classe dirigeante. En Egypte elle a perdu beaucoup de terrain dans les écoles officielles, surtout, il faut bien le dire, depuis le douloureux incident de Fachoda ; elle se maintient aux écoles privées, c'est à-dire congréganistes. Dans le Levant proprement dit, elle a beaucoup moins à redouter, depuis cinquante ans, la concurrence italienne ; mais elle a des rivaux

dangereux dans les Anglo-Américains, les Russes et surtout les Allemands, qui accaparent peu à peu le commerce, s'emparent des chemins de fer, s'efforcent de confisquer le sultan lui-même. Notre force en ce grand pays est de pouvoir dire et démontrer que nous sommes, nous, des amis désintéressés. Le meilleur de notre influence, nous le devons aux missionnaires, à leurs écoles, à leurs institutions de tout genre. Les sœurs de Saint-Vincent de Paul, qui à Jérusalem soignent les lépreux, font plus pour la France et la langue française que le prestige de milliers et de milliers de baïonnettes.

S'il était besoin de prendre la défense des missionnaires, je dirais à leurs ennemis de France accessibles à certaines considérations scientifiques que le mode d'action congréganiste marque dans l'histoire une étape nécessaire. J'ajouterai pour ceux qui n'en cherchent pas si long, que ces missionnaires catholiques de toutes nationalités, placés sous le protectorat de nos consuls, recherchent toute occasion de témoigner à ces représentants de la France leur déférence respectueuse et leur docilité; qu'ils arborent le drapeau tricolore le jour des fêtes nationales et font chanter la *Marseillaise* à leurs élèves; que ceux d'entre eux qui sont Français (et c'est la majorité) sont de véritables et sincères patriotes, et que ceux qui ne sont pas Français ont tous l'air de l'être. Je ferai remarquer encore que dans ces pays du Levant où les hommes se classent suivant la religion, il semble tout naturel que nos instituteurs portent la robe et que cette robe ajoute à leur prestige. Enfin, j'ai presque honte d'énoncer ce dernier argument, mais, pour les gens pratiques, il aura sa valeur : les missionnaires coûtent beaucoup moins cher que les laïques.

---

## A LA CONFÉRENCE OLIVAINT

---

**L** y a quelques jours, la conférence Olivaint terminait ses travaux de l'année par une séance solennelle de clôture dont M. l'amiral de Cuverville avait bien voulu accepter la présidence. Le rapport lu par M. Zamarski, secrétaire de la conférence, montra combien les préoccupations des jeunes gens s'étaient portées cette année vers les grands événements qui transforment aujourd'hui le monde et auxquels est directement intéressée l'influence catholique de la France. Aussi l'amiral fut-il amené à leur parler, avec la compétence toute particulière que lui donne son passé, *des missions catholiques, de la marine française*. Cet important discours sera publié *in extenso*. Nous sommes heureux d'en reproduire ici le début :

“ Messieurs,

“ Vous appartenez à cette jeunesse laborieuse, intelligente, active, qui est pour nous l'espoir du pays. Vous n'avez pas vu de vos yeux les désastres de l'année terrible ; innocents des fautes qui ont amené la mutilation et les déchirements de la patrie, vous ne pouvez qu'en constater les douloureux effets. Mais l'histoire est l'école de la vie : il vous appartient de travailler à la réparation de l'édifice national dont la tempête a bien pu détruire le faite, mais dont les assises grâce à Dieu, demeurent inébranlables.

“ Ces assises, en effet, reposent sur l'âme française, âme façonnée par Dieu lui-même et faite de bravoure, de généreuse ardeur, d'esprit de sacrifice, toutes vertus qui sont écloses à l'ombre de la croix !

“ Oui, les qualités de l'âme française lui viennent en

droite ligne du christianisme. Notre nation est née d'un acte de foi sur un champ de bataille. Depuis le baptême de Reims, la France, fille aînée de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, est devenue, en même temps que le soldat de Dieu, celui de la justice et du droit. Aussi longtemps qu'elle demeura fidèle à sa mission, la France conserva sa primauté sur toutes les nations ; le jour où elle déserta ses voies providentielles, elle entra dans l'ère des épreuves et des châtiments. La substitution des droits de l'homme aux droits de Dieu est, n'en doutez pas, la vraie cause de l'humiliation de l'heure présente ; elle ne peut engendrer que des ruines en exalant l'orgueil de l'homme, en détruisant chez lui toute notion du devoir et en l'amenant à proclamer la fameuse devise de l'anarchie ; « NI DIEU NI MAÎTRE ».

« Dieu est patient, messieurs, parce qu'il est éternel ; mais son infinie miséricorde ne saurait désarmer sa justice ; elle ne peut qu'en suspendre les effets grâce aux supplications, aux larmes, aux sacrifices volontaires de tant d'âmes d'élite qui prient pour ceux qui ne prient pas ; qui expient pour ceux qui blasphèment ; grâce surtout à ces nombreuses phalanges qui, avec un renoncement complet, au prix des plus dures privations, au milieu de tous les dangers, s'en vont proclamer partout, dans le monde, la royauté du Christ, et, avec elle l'espoir dans la résurrection de notre pays. Ne cessons pas de le répéter : Si notre influence à l'extérieur n'a pas disparu tout entière, nous le devons uniquement, entendez bien ce mot, à cet apostolat chrétien qui est notre gloire et qui fait notre force ; c'est lui qui nous a valu le protectorat catholique que l'auguste Léon XIII, dans son amour pour la France, a tenu à lui conserver, en dépit de toutes les intrigues jalouses qui s'agitent pour nous déposséder, les intrigues auxquelles nos fautes prêtent,

hélas ! une grande force. La politique antireligieuse serait une véritable trahison envers les intérêts de la patrie !

“ Partout où j’ai passé, disait naguère à Besançon M. Brunetière, j’ai pu constater que le catholicisme c’était la France, et que la France c’était le catholicisme. Je l’avais souvent entendu dire et j’étais disposé à le croire ; je l’ai vu et je suis convaincu maintenant

“ Je voudrais souligner ces paroles du distingué directeur de la *Revue des Deux Mondes* en vous présentant quelques faits observés au cours de ma longue carrière ; le sujet est vaste et je me bornerai à l’effleurer : puissé-je cependant faire passer dans vos âmes les convictions profondes qui dominent la mienne ! ”

Il est superflu de dire quels applaudissements ont accueilli ces paroles et le développement que leur a donné l’éloquent et vaillant amiral.

---

## L’ANTI-ESCLAVAGISME

---

Il y a quelques jours s’est tenue à l’exposition de Paris (palais des congrès) le congrès international l’antiesclavagisme.

A cette occasion, M. Alfred Perrin a publié dans l’*Univers* l’intéressant article qui suit :

Dès aujourd’hui nous voudrions jeter un rapide coup d’œil rétrospectif sur l’antiesclavagisme dont la fondation est liée au nom d’un éminent prince de l’Eglise, qui fut véritablement aussi un « grand français » Mgr Lavigerie.

C’est une gloire nationale de plus, que cette œuvre ait

été fondée par un Français, et parmi les encouragements qui, de tout l'univers, furent adressés au vaillant prélat se mettant à la tâche, à un âge où d'autres se reposent, nous relevons avec fierté le Bref de S. S. Léon XIII, félicitant la France, *nation toujours magnanime*.

A soixante-quatre ans, Mgr Lavigerie partit à travers l'Europe prêcher la croisade antiesclavagiste. Une conférence internationale se tint à Bruxelles. Un philanthrope célèbre, M. Jules Simon, fit à Paris une conférence où les princes de la politique, des lettres et des arts vinrent répondre à l'appel que le maître adressait à tous, sans distinction d'opinion et de croyances, en faveur des esclaves de l'Afrique.

L'*Œuvre antiesclavagiste* était fondée, elle eut, elle a encore son siège à Paris, 11, rue du Regard.

\* \* \*

Mgr Lavigerie voulait en faire une œuvre de relèvement, de salut et d'apostolat. Sans borner son action évangélique aux pays musulmans, il voulait pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique, auprès des populations païennes : il créa ses missionnaires, les *Pères blancs d'Alger*. Ces jeunes hommes choisirent pour lot le sacrifice et l'immolation. Au début ils étaient trois, vingt ans plus tard ils étaient trois cents. N'est-ce pas le propre de la nature française que l'héroïsme soit chez elle contagieuse comme le mal ? Sur les cent premiers *Pères blancs* qui moururent, il y en a eu onze (plus du dixième) de martyrisés : les autres succombèrent au climat, aux privations, à la fatigue.

Les missionnaires du cardinal Lavigerie s'emparèrent du Sahara et de la région des grands lacs, depuis les sources du Nil jusqu'au sud du Tanganika et de tout le haut du Congo belge.

Ils y forment des *villages de liberté*, ou village de chrétiens nègres libres qui s'adonnèrent à l'agriculture et à l'industrie, préparant ainsi l'Afrique de l'avenir. Et depuis, l'œuvre prospère ; chaque année le climat tue des missionnaires qui sont aussitôt remplacés par d'autres futurs martyrs.

Voilà l'œuvre du cardinal Lavignerie ! Est-elle assez chrétienne, est-elle assez française ? Et qui mieux qu'un évêque pouvait l'entreprendre ? Qui, mieux que des missionnaires, pourraient la poursuivre et la mener à bien ? Dans sa conférence du 10 février 1888, M. Jules Simon ne disait-il pas : « Plus la religion musulmane fera de progrès en Afrique, plus la plaie de l'esclavage s'y répandra ? »

\* \* \*

Qu'est-ce donc au juste que cet esclavage ?

Victor Hugo le dénonçait un jour dans un banquet fêtant l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises.

Reclus, dans son ouvrage sur la *Terre*, dit que dans ce pays où le travail est si dur, où les hommes sont si rares, « la moitié de la population est esclave de l'autre. » Et il poursuit : « Quand la famine sévit dans une contrée, une famille qui ne peut plus trouver de subsistance va chercher l'hospitalité chez un voisin moins éprouvé. Celui-ci l'accueille et la nourrit, mais au bout de quelque temps, quand cette famille a repris des forces et exprime le désir de s'en retourner chez elle : « Vous m'appartenez, lui répond le maître, je vous ai nourris, vous êtes mes esclaves. » Et s'il ne prend pas la famille tout entière, il se contente d'un enfant. »

Voilà l'esclavage en Afrique. Il a trois causes : il faut à l'Africain des ouvriers, des bêtes de somme et des femmes.

L'Africain indolent ne peut se résoudre à certains travaux pénibles, tels que la récolte des girofliers à Zanzibar. Un homme suffit à peine pour vingt girofliers. De combien d'esclaves un grand propriétaire n'a-t-il pas besoin, dès lors ? Plus il a d'esclaves plus il est réputé riche.

L'ivoire est transporté à dos d'hommes. Quand ils tombent sous le faix, une lanière de cuir leur déchire la chair et les oblige à marcher.

La religion musulmane autorise la polygamie. Or, le pays ne compte pas plus de femmes que d'hommes. Donc, il faut s'en procurer d'autres : d'où la traite des blanches.

Voilà les trois raisons de l'esclavage en Afrique.

Quand il se pratique ouvertement, on amène les esclaves en troupeau sur le marché, comme chez nous le bétail. Parfois le gouvernement s'en fait accapareur et s'en sert pour payer ses fonctionnaires, comme d'une monnaie courante.

Quand il se pratique subrepticement, les Etats se cachent derrière un prête-nom, mais n'en font pas moins largement leur honteux trafic.

Et à quel prix !

Deux esclaves sont livrés pour 15 kilogrammes de sel ; un négriillon de 8 à 14 ans pour vingt piastres (40 francs) ; un homme pour 40 piastres.

Et comment sont traités ces misérables ?

Les trafiquants d'esclaves, ayant choisi un village dont ils veulent s'emparer, attendent que les hommes soient partis au travail ; puis ils font irruption, mettent tout à feu et à sang, s'emparent des femmes et des enfants, et tuent ceux qu'ils ne peuvent emmener.

Quand à ceux-ci, pour les conduire on leur met dans la bouche un bridon et au cou une fourche rivée ; les femmes sont chargées de chaînes et traînent leurs en-

fants. Si elles défont sous le poids du petit, on s'approche de celui-ci et d'un coup de pistolet on lui brûle la cervelle dans les bras de sa mère. On laisse là le cadavre, ce sera la proie des chacals qui suivent toujours ces caravanes. Sur le marché, on pare les esclaves pour les exposer en vente. Mais ensuite quel martyre est leur vie ! Et après leur mort on les jette pêle-mêle dans un charnier où des hyènes se sont fatiguées de venir les dévorer, et où ils pourrissent en répandant la peste autour d'eux.

\* \* \*

Voilà dans toute son horreur l'esclavage africain que le cardinal Lavignerie a voulu entreprendre de supprimer. Il a déjà par ses missionnaires obtenu de merveilleux résultats.

L'œuvre se continue prospère et agissante. Sous la présidence d'honneur de S. Em. le cardinal Perraud, elle a pour président Mgr de la Passardière, évêque de Roséa, et pour vice-président, Mgr Legoux, ancien vicaire général de Coutances et Avranches. Ces deux éminents et dévoués prélats conduisent dans la voie du progrès et des victoires incessantes cette croisade magnifique qui a réuni tant de précieux concours, ecclésiastiques et laïques.

C'est une œuvre chrétienne, c'est une œuvre française. Et voilà deux raisons pour lui rallier chez nous tous les esprits et les cœurs.

Le programme du congrès est des plus intéressants. Ce soir, Mgr Le Roy, évêque d'Alinda, supérieur de la congrégation des Pères du Saint-Esprit, fera, à 8 heures et demie, une conférence avec projections sur l'*Evolution de l'esclave dans les missions africaines*. Comme Mgr de la Passardière et Mgr Legoux, le si fin et si distingué

évêque d'Alinda est originaire du diocèse de Coutances et Avranches, et c'est pour ce diocèse un grand honneur de fournir un si remarquable contingent à la belle œuvre de l'*antiesclavagisme*.

Ajoutons que la séance se terminera par une allocution de S. Em. le cardinal Perraud, président d'honneur.

E: nous aurons, Dieu le veuille, mis en lumière à la fois toutes les raisons si opportunes de l'existence et de la marche en avant de cette œuvre, et tous les gages certains de son succès croissant et de sa bienfaisante prospérité.

Alfred PERRIN.

---

## DECRETS ET SOLUTIONS

---

### S. C. des Rites

---

**U**N Indult du 27 mai 1900 accorde à tous les prêtres faisant partie de la confrérie des Prêtres-Adorateurs la permission de commencer la récitation des matines dès 1 heure de l'après-midi.

#### CROIX DE L'AUTEL.

Un *monitum* publié par les *Ephemerides Liturgicæ* sur l'autorité de la S. C. des Rites, rappelle aux curés et autres recteurs d'église ce qui doit être observé relativement à la croix de l'autel pour le St Sacrifice de la messe !

1o La rubrique du missel exige : *ut super altare collocetur crux in medio* : cette croix doit être vue du célébrant et du peuple.

2o Le cérémonial des évêques ordonne : *Ut crux ipsa tota, candelabris superemineat, cum imagine sanctissimi crucifixi.* (lib. I Cap. 12. Num. II).

La Cong. des Rites (16. juin 1633) édicte : *Parva crux cum imagine crucifixi, non est sufficiens, sed poni debet alia crux in medio candelabrorum.*

C'est donc un abus dénoncé encore par la même Cong. de ne mettre qu'une petite croix à peine visible, soit sur le tabernacle, soit sur une tablette au milieu de l'autel.

3o Si pour quelque cause accidentelle, il faut enlever la croix entre les candélabres, on peut pour le temps de la messe en placer une autre plus bas, *sed : visibilis tam celebranti quam populo.* (17 sept. 1882)

4o Dans sa constitution *accepimus* (16 juil. 1746) Benoît XIV s'adressant à tous les évêques dit : *Vobis præcepimus ut nullo facto patiamini (nequein ecclesiis regularium) rem divinam fieri..... nisi crucifixus inter candelabrita promineat, ut sacerdos celebrans ac populus sacrificio assistens eundem crucifixum facile et commode intueri possint ; quod evenire nequit, si exigua solum crux minori tabulæ defixa, fidelibus exhibeatur.*

5o Foppianus, déclare : *Quum itaque res sit tanti momenti et sub gravi præcepto posita crux, cum imagine crucifixi in medio altaris collocanda est omnino pulam visibilis actalis magnitudinis, ut subito in conspectu veniat celebrantis et populi (Euchiud pro sacerdotibus pars I. tit. 20)*

#### OFFICE VOTIF ET MESSE FERIALE

Le prêtre qui a récité privément un office votif durant le carême, les quatre-temps, ou aux vigiles, peut célébrer la messe fériale avec couleur violette, et alors il fait mémoire de l'office votif (Décret du 30 août 1892). La

nouvelle revue théologique estime que ce décret s'applique également à toutes les autres fêtes durant l'année à cause de la parité de motif. La messe fériale est, *nec votiva nec more votiva, sed de die*, quand à l'office votif, il est *per accidens et ex indulto*.

#### GENUFLEXION AUX MESSES DE NOËL

A chacune des trois messes de Noël chantées le célébrant doit s'agenouiller quand le chœur chante *Et incarnatus est* (*rub. gen. miss. tit. 17.*)

#### CHANGEMENT DE GENRE DANS LES PRIÈRES

De même que pour l'administration de l'Eucharistie et pour la bénédiction apostolique donnée aux malades, on doit en donnant l'Extrême-Onction et en faisant les prières du Rituel, dans la visite des malades, changer le genre au besoin.

Le Rituel insinue assez clairement que ce changement peut être fait, en faisant exprimer le nom de l'infirmes, dans certaines prières, de ces deux cérémonies

---

### LE MONDE RELIGIEUX

---

**R**OME. — Un comité s'est formé à Carpineto, ville natale de Sa Sainteté, sous la présidence du comte Ludovic Pecci, pour élever sur le mont Capreo, à 1,470 mètres, une croix monumentale en solennel hommage au divin Rédempteur.

— Le P. Damaso di Rocca S. Casciano écrit de Bénisuef (Haute-Egypte), à l'un de ses amis :

« Le 28 juin dernier neuf coptes monophysites (hérétiques qui ne reconnaissent qu'une seule nature en Jésus-Christ, la nature divine) ont abjuré leur erreur, entre les mains du R. P. Fortunato da Scano de l'ordre de Saint-François.

« Le jour de la fête des apôtres saints Pierre et Paul, la confirmation leur a été administrée *sub conditione*, et le dimanche suivant ils ont pu s'approcher de la sainte Table.

« On m'écrit de Luxor, de Nag-Hamadi, d'Esne, que plusieurs conversions auront lieu à bref délai, entre autres celle d'un village entier qui désire ardemment se réconcilier avec l'Eglise catholique. Celle-ci lui bâtera une église et une école dont ils ont un besoin urgent. »

— Léon XIII vient de nommer le cardinal Rampolla cardinal protecteur de l'Ordre des Cisterciens réformés.

C'est le Révérendissime Père Sébastien Wyart qui, avant de quitter Rome pour se rendre au Chapitre général de Citaux, a fait les démarches nécessaires pour obtenir du Souverain Pontife cette nomination.

Ces démarches du Général des Trappistes sont une marque de sa profonde vénération pour l'éminent secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, et en acceptant ce surcroît d'occupations et de charges, le cardinal Rampolla a voulu aussi montrer en quelle considération il tient l'Ordre des religieux Trappistes et le Révérendissime Père Abbé, si populaires en France.

Le Saint-Père a pensé qu'à ces pieux ascètes il ne pouvait accorder de meilleur protecteur que l'austère et pieux ascète qu'est lui-même le cardinal Rampolla, dont il peut apprécier chaque jour l'esprit de foi et les vertus.

**Italie.** — *Mommsen contre le vandalisme moderne.* — Milan, la capitale morale de l'Italie, compte actuellement,

avec ses faubourgs, près d'un demi-million d'habitants.

Quoiqu'elle ait été déjà, sous les Romains, une des plus grandes villes de l'Italie, Milan possède relativement fort peu de monuments datant du temps des Romains ; la faute en est aux guerres et sièges que les Milanais eurent à soutenir contre les empereurs de la maison de Hohenstaufen.

Néanmoins Milan a su garder le magnifique portique de seize colonnes corinthiennes, qui formait l'entrée du palais de Maximinien construit au ive siècle, et dont une des salles principales a pu être conservée, car elle forme actuellement une des plus anciennes églises de Milan, celle de San Lorenzo.

Le portique en marbre est isolé au milieu de la voie publique, de l'avenue de la Porte Tessinoise, la principale artère du quartier populeux et industriel de Milan.

Ce portique semble être un obstacle à l'établissement d'une double voie de tramways, aussi veut-on le détruire, sous prétexte qu'il menace ruine. La Société d'histoire milanaise a déjà énergiquement protesté contre ce projet vraiment vandale ; le président de cette Société, le professeur Novati, vient de recevoir du célèbre archéologue Théodore Mommsen, la lettre que voici :

On me dit que le maire de Milan, ou une autre autorité quelconque, aurait l'intention de faire démolir le célèbre portique, le seul monument datant de l'époque si glorieuse de la première ville d'Italie. Vérone pleure encore aujourd'hui la destruction de son arc de triomphe opérée au siècle dernier. Milan commettrait-elle un crime analogue ? La lignée des Herostrates n'est donc pas éteinte ? Je ne puis que vous supplier de continuer vos efforts en vue d'empêcher une telle barbarie. Les philosophes et les artistes du monde entier seront avec vous.

*Theodore Mommsen.*

La lettre a déjà porté ses fruits. Le maire de Milan, M. Mussi, a déclaré qu'il démissionnerait plutôt que de consentir à la ratification du vote ordonnant la démolition du portique de San Lorenzo.

**France.** — *Le congrès antiesclavagiste.* — Ce congrès a eu lieu, comme nous l'avons annoncé. M. Henri Wallon sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, présidait.

A la droite du président avait pris place S. Em. le cardinal Perraud. Et tout près siégeaient aussi Mgr Jourdan de la Passardière et Mgr Le Roy, évêque d'Alinda, supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit. Puis M. le duc de Broglie, M. le baron d'Avril, M. Georges Picot, M. Arthur Desjardins.

Dans l'assistance, S. A. R. Mme la comtesse d'Eu, Mme l'amirale Fourichon, le comte Lavedan, Mme la comtesse Ledochowska, le comte d'Ussel, des représentants de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Espagne, etc., etc.

Le ministre des Affaires étrangères s'était fait représenter.

M. Wallon a gracieusement souhaité la bienvenue aux membres du Congrès ; et M. Georges Picot a prononcé un fort intéressant discours sur « les villages de liberté ». « L'esclavage, dit-il, tue le travail, et c'est sur l'idée du travail que repose toute société. Ce n'est donc rien de supprimer l'esclavage si on ne fait pas ensuite l'éducation morale et sociale de l'esclave devenu libre. Et c'est pourquoi il faut s'appliquer à créer, dans les régions voisines des pays où il y a encore des esclaves, « des villages de liberté ».

S. Em. le cardinal Perraud s'est alors levé et a dit, aux applaudissements chaleureux de toute l'assistance, que le diocèse d'Autun mettait à la disposition de la Société

antiesclavagiste une somme de 6000 francs pour fonder un «village de liberté».

M. Wallon a remercié aimablement, en faisant remarquer que Son Eminence était à cet égard un récidiviste ; « Sa parole, dit-il, sème des villages de liberté. »

On entend ensuite la lecture de différents rapports sur les résultats obtenus par les Sociétés antiesclavagistes d'Angleterre et d'Italie.

La comtesse Ledochowska, vêtue d'une robe noire très simple, ayant au cou un mince cordon bleu qui retient une médaille d'argent (ce vêtement est l'uniforme d'une maison religieuse qu'elle a fondée en Autriche), se lève ensuite et s'exprime en un français, correct, original, avec une humeur enjouée qui lui conquiert vite la sympathie et déride tout le monde.

Elle raconte ses démêlés avec certains Comités antiesclavagistes d'Autriche, et comment elle a fondé, d'accord avec le cardinal Lavignerie, la « Société du P. Claver ». œuvre de propagande antiesclavagiste dont le succès est si considérable qu'elle peut donner aux Missions près de 100,000 francs par an.

Cette Société a un *Bulletin*, édité déjà en cinq langues, en attendant mieux. La comtesse Ledochowska le recommande chaleureusement à ses auditeurs : « Presque tous les missionnaires sont Français, dit-elle ; il n'y en a pas, ou si peu d'Autrichiens. C'est donc pour vous, en définitive, que nous travaillons ».

Mgr Le Roy rend ensuite témoignage des services rendus à la cause antiesclavagiste par la Société de Saint-Pierre Claver. Puis il parle du « perfectionnement de la législation indigène en Afrique par les peuples colonisateurs. »

Nous aurons certainement à parler de nouveau de ce Congrès dont les études intéressent si justement tous les cœurs catholiques.

VANNES. — *Exhumation des restes de l'abbé de Mennais.*  
— Par autorisation spéciale de Mgr l'évêque de Vannes, les frères de l'instruction chrétienne procéderont le 6 août prochain à l'exhumation des restes de leur vénéré fondateur, l'abbé J.-M. de la Mennais, le pieux serviteur de Dieu, qui compte parmi les plus glorieux enfants de Salut-Malo.

Une commission spéciale, désignée par Mgr Latiéule, recevra les serments des docteurs médecins et des ouvriers, à la chapelle de la communauté de Ploërmel et, après les formalités d'usage, on se rendra processionnellement au cimetière de la communauté pour procéder à l'exhumation et à la translation des précieux restes ; ceux-ci seront alors déposés dans un caveau qui avait été préparé, à cet effet, dans la chapelle de l'Institut par le R. Fr. Cyprien, successeur immédiat de l'abbé Jean de la Mennais.

Après cette cérémonie, sera chantée une messe solennelle pendant laquelle une instruction sera donnée par M. le chanoine de Villerabel, secrétaire général de l'évêché de Saint-Brieuc.

L'instruction de la cause de béatification de l'abbé Jean de la Mennais se poursuit très activement.

Suisse. — *Les catholiques à Genève.* — Le canton de Genève fait procéder chaque année au recensement cantonal. Le résultat du 31 décembre 1899 est publié.

Le total des protestants dans le canton est de 58,698. Le total des catholiques est de 66,963.

« Le nombre des catholiques dépasse pour la première fois, dit le rapport, celui des protestants dans l'agglomération genevoise. »

Nous nous réjouissons de cette constatation officielle des progrès du catholicisme en Suisse.

---

---

**BIBLIOGRAPHIE**

---

**Ouvrage reçu**

**LES GRANDES GUERISONS DE LOURDES.** Un volume grand in-8o de xv-560 pages, orné de 140 simili gravures dans le texte et de 24 gravures hors de texte sur papier couché, par le Dr BOISSARIE. Prix : 10 fr. ; franco par la poste 12 fr. (Librairie Douniol, 29, rue de Tournon, Paris.) Dépôt à Montréal et Québec dans toutes les librairies catholiques.

Depuis cinquante ans, Lourdes est devenue comme la terre classique du miracle sous toutes les formes. Il semble que plus les écoles se multiplient qui attaquent et nient le surnaturel, plus le ciel s'acharne à en multiplier les effets, montrant par des manifestations irrécusables de sa puissance, qu'il se rit des vaines protestations de l'incrédulité aux abois.

Et voici qu'une plume autorisée, l'un des plus consciencieux représentants de la science moderne, se lève à son tour, et dans des pages d'une simplicité touchante, nous donne le bilan de ses constatations médicales. Le Dr Boissarie n'admet aucune guérison qu'il n'ait vue lui-même, que de nombreux témoins n'affirment avec lui, que des sommités scientifiques n'aient étudiée, examinée sous toutes les formes.

Puis, pour communiquer à son récit déjà si émouvant par lui-même, une sorte de vie rétrospective, voici, à travers le livre, une galerie variée de portraits, de tableaux, de ces scènes uniques qui ne se voient qu'à Lourdes parce que Lourdes a été choisie par Marie pour sa patrie adoptive et pour le théâtre de ses grâces de choix et de ses miséricordieuses bontés. Tous les miraculés, avant et après leur guérison, défilent devant vous. La plaie d'hier est cicatrisée aujourd'hui et tel qui débarquait mourant entre les bras habiles et vigoureux des brancardiers, s'en retourne guéri, après avoir suspendu en trophée aux grottes bénies de Massabielle les insignes de ses infirmités et de ses douleurs. Poitrinaires, cancéreux, coxalgies, tumeurs

blanches, ulcères de l'estomac, maladies des yeux, paralysies, plaies intérieures, maladies nerveuses, tous les maux qui accablent notre humanité déchue, ont trouvé à Lourdes, sous le regard de Marie, le spécifique qui les soulage et les guérit.

La constatation du miracle, telle que l'entend et la pratique le Dr Boissarie, a de quoi satisfaire les praticiens les plus exigeants et convaincre les impies qui, frappé par l'évidence, n'opposent pas à la lumière du fait accompli une orgueilleuse fin de non-recevoir.

L'histoire de Lourdes par M. Henri Lasserre est dans toutes les mains. Mais ce livre ne constitue pour ainsi dire que la préface du volume que nous annonçons. L'histoire annonce l'aurore éblouissante d'un jour plus éblouissant encore. Le docteur nous montre heure par heure, pour ainsi dire, la Vierge Immaculée souriant aux pèlerins de son sanctuaire et brisant la chaîne de toutes leurs infirmités. *Les Grandes Guérisons de Lourdes*, si impatientement attendues, si elles n'ajcutent rien à la gloire de Marie, expliquent merveilleusement le rôle de miséricorde et d'amour qu'elle remplit maternellement depuis un demi-siècle au pied des Pyrénées.

Le Dr Boissarie a bien mérité de Notre-Dame. Notre-Dame saura bénir par un succès qui dépasse toutes les espérances, les armes vengeresses et la plume véridique de son illustre et infatigable chevalier.

Mgr LE MONNIER.

## OBITUAIRE

*A Portland, Me.* S. G. Mgr James-Augustine Healy, évêque de Portland, décédé.

*A Montréal.* M. l'abbé J.-U. Leclerc, chanoine honoraire, vicaire forain, curé de Saint-Joseph, décédé le 30 août 1900.

(*Société d'une messe et Caisse ecclésiastique*).

*A Montréal.* M. l'abbé Elzéar Lafortune, desservant de Saint-Pierre-aux-Liens, décédé le 14 août 1900.

(*Société d'une messe et Caisse ecclésiastique*).

*A Saint-Cuthbert.* M. l'abbé J.-Alfred Denis, vicaire au Sacré-Cœur à Montréal, décédé le 17 août 1900.